



Neuvecelle

Bulletin Municipal N°30



Le Conseil Municipal

vous présente

ses meilleurs vœux pour l'année 2007

et remercie toutes les sociétés qui ont contribué
à la réalisation de ce bulletin.

Sommaire

La vie communale

| | |
|--|---------|
| • Le mot du maire | 3 |
| • Comptes administratifs - Budgets | 4 - 5 |
| • Concours départemental des Villes & Villages fleuris | 7 |
| • Concours des Maisons Fleuries | 8 - 9 |
| • Permis de construire | 11 |
| • Etat civil 1906 | 13 |
| • Etat civil 2006 | 14 - 15 |
| • Réunions du conseil municipal | 16 - 17 |

La vie scolaire

| | |
|---------------------|----|
| • Ecole maternelle | 18 |
| • Ecole élémentaire | 19 |

Chronique des associations

| | |
|-----------------------------------|----|
| • Le Jardin des Sons | 21 |
| • Restaurant Scolaire | 22 |
| • La Neuvécelloise | 23 |
| • Parents d'élèves Lou Nove Chani | 24 |
| • Handball | 25 |
| • Latino Rock | 25 |
| • Trompes de Chasse | 26 |
| • Ecole du Chat Libre | 26 |
| • Neuvécelle Loisirs Culture | 27 |
| • Le Marque Page | 28 |
| • Atelier d'Arts | 29 |
| • La Lotte Rieuse | 29 |
| • Neuv'Gym | 29 |
| • Donneurs de Sang | 30 |
| • Club de l'Amitié | 31 |

Dossier 30^{ème} bulletin municipal

| | |
|--|---------|
| • Au fil du temps et des bulletins | 32 - 33 |
| • Maires et Conseils Municipaux de 1977 à 2006 | 35 - 37 |
| • Evolution des impôts locaux de 1977 à 2006 | 38 - 39 |
| • Rétrospective du groupe scolaire et de la vie scolaire | 40 - 41 |
| • 30 ans de notre cadre de Vie | 42 - 43 |
| • Souvenirs - Le Bal des containers | 44 - 45 |
| • Des Trains et le Tonkin | 47 |

Vous et Nous

| | |
|-------------------|----|
| • Jean GRANJUX | 48 |
| • Johann BAISAMY | 49 |
| • Miss Evian 2007 | 49 |

Index des Articles de 1979 à 2006

| | |
|--|---------|
| | 50 - 58 |
|--|---------|

Qui reconnaissez-vous ?

| | |
|--|----|
| • Classe de Michel Biotley - 1980/1981 | 58 |
|--|----|



NEUVECELLE
Commune d'Europe

*Le nouveau logo réunit
le symbole de
Neuvécelle, la Croix de
Savoie ainsi que le
Chablais représenté par
les petits carreaux.*

*Le logo est traversé par
une ligne qui évoque le
lac Léman dans lequel
il se reflète.*

*Dans le ciel dégradé
s'imposent les étoiles,
petit clin d'œil à
l'Europe.*

*Giuseppe Franceschini
efgé*



Le Mot du Maire



Bulletin Municipal

Le premier
numéro
Janvier
1979

Le 30^{ème}
numéro
Janvier
2007

Le premier numéro du bulletin municipal a été rédigé pour le nouvel an de 1979.

Le mot du Maire était signé Joseph DEGRANGE. Charles PERNET en a été l'initiateur et en a assumé la responsabilité avec la commission de l'information et... le soutien de la publicité. Avant que Quentin DÉAL puis Pascal MARTIGNIÈRE prennent le relais. Juges impitoyables du support publicitaire, les annonceurs n'ont jamais fait défaut. Qu'il me soit permis de remercier les uns et les autres. Ce trentième numéro leur appartient.

Parti de quelques pages, le bulletin s'est structuré et étoffé au fil des années. Les différents articles qu'on y découvre sont un miroir de notre univers quotidien. Certains d'une portée plus générale, comme ceux de Francis GRIMONT, ont déjà fait l'objet de consultations de la part d'étudiants préparant leur diplôme. Ils sont tous une source pour ceux qu'intéresse la vie locale.

Qui se souvient des inondations de la nuit du 27 au 28 janvier 1979, des chutes de neige exceptionnelles du 17 février 1985 ou de la sécheresse de l'été 1986 privant d'eau la commune pendant plus d'un mois ? Ou, dans un autre registre, qui se rappelle que c'est en janvier 1996 que les premiers arrivants ont occupé l'immeuble du Clos Chenevière à Milly ? Ou encore qu'Alexis MAÎTRE, le dernier témoin de la guerre de 1914-18, s'est éteint en 1985 à Verlagney ? Et combien d'autres souvenirs liés à la construction des écoles ou à la constitution des différentes associations.

Pris isolément, chacun de ces événements peut paraître un fait parmi d'autres. Pourtant lorsqu'on les regarde avec un peu de recul, ils rendent compte du courant qui transforme notre société. Dans l'extraordinaire mutation que nous vivons, le fil conducteur

de l'ensemble des bulletins municipaux est une préoccupation permanente de notre cadre de vie. Qu'il s'agisse de le protéger ou de l'améliorer.

Chacun peut constater le développement et l'urbanisation qui transforment notre Commune. La population était de 1288 habitants en 1975. Elle est estimée aujourd'hui à environ 2500. Pendant la même période, c'est 497 permis de construire qui ont été délivrés. Il va sans dire que ces changements se sont accompagnés d'un travail conséquent en matière d'urbanisme, d'infrastructures, de bâtiments communaux ou d'écoles. Ce qui semble le plus important, au moins à mon sens, est que l'explosion démographique n'ait pas conduit à une explosion tout court de la Commune. L'école a été un lieu déterminant d'intégration des nouveaux arrivants. Par ailleurs, et leur place dans les bulletins le montre, les associations ont complété le processus. Non seulement leur nombre a augmenté mais également leurs activités se sont diversifiées.

En ce sens la suite des bulletins nous disent comment se construit la Commune à travers la vie de tous les jours. C'est notre histoire où s'associe à la fois une partie du passé pour l'intégrer au présent et préparer ainsi l'avenir.

A l'image du nouveau logo de la Commune, œuvre de Giuseppe FRANCESCHINI de Neuvécelle, qui reprend le lion de Neuvécelle avec une patte sur l'écusson de Savoie près de celui du Chablais dans les étoiles de l'Europe et les reflets du lac...

Dans quelques jours nous serons en 2007. Le Conseil Municipal se joint à moi pour présenter à chacune et chacun d'entre vous nos meilleurs vœux.

Louis DURET

Equipe de rédaction : Quentin DÉAL, Louis DURET, Jean-Charles LAZARETHI, Jean-Marie LE ROY, Louis LUSSIANA, Pascal MARTIGNIÈRE, Sabine SANNICOLO-FOREL.

Conception : SOVACOM - 04 50 49 04 03

Impression : Imprimerie VUATTOUX - 04 50 71 00 06 - Tirage : 1700 exemplaires

Mairie de Neuvécelle : 42, avenue de Verlagney - 74500 Neuvécelle - Tél. 04 50 75 03 45 - Fax 04 50 74 66 65

E-mail : mairie-neuvecelle@wanadoo.fr - Site : www.commune-neuvecelle.fr

Comptes administratifs 2005

BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement

DÉPENSES

| | |
|--|--------------|
| Charges à caractère général (énergie, fournitures, entretien) | 497 876,63 |
| Charges de personnel et assimilées | 521 887,24 |
| Autres charges de gestion courante (contributions aux structures intercommunales et subventions) | 198 650,29 |
| Charges financières (intérêts des emprunts) | 189 723,44 |
| TOTAL | 1 390 137,60 |

RECETTES

| | |
|---|--------------|
| Produits des services (redevances, concessions et prestations) | 135 058,90 |
| Impôts et taxes | 1 279 243,75 |
| Dotations et participations | 559 093,18 |
| Autres produits de gestion courante (locations et participations) | 15 769,00 |
| Produits financiers (participations) | 5 405,50 |
| Produits exceptionnels | 1 445,99 |
| Atténuation de charges | 11 511,73 |
| Transfert de charges | 21 701,10 |
| Total | 2 029 229,15 |

Section d'investissement

DÉPENSES

| | |
|---|--------------|
| Dotations, fonds divers, réserves | 3 313,78 |
| Remboursements d'emprunts (capital) | 135 685,89 |
| Immobilisations incorporelles (frais d'études) | 38 103,85 |
| Immobilisations corporelles (acquisitions de terrains et de matériel) | 713 950,32 |
| Immobilisations en cours (travaux de voirie et de constructions) | 821 194,32 |
| Total | 1 912 248,16 |

RECETTES

| | |
|---|--------------|
| Dotations, fonds divers, réserves (fonds de compensation de la TVA, excédent antérieur) | 584 806,71 |
| Subventions d'investissement | 353 595,50 |
| Emprunts et dettes assimilées | 850 000,00 |
| Cession d'immobilisations | 64 318,23 |
| Total | 1 852 720,44 |

| | |
|----------------------------|------------|
| Excédent de fonctionnement | 639 091,55 |
| Déficit d'investissement | -59 527,72 |
| Résultat antérieur | 191 211,10 |
| Excédent global de clôture | 770 774,93 |

| | |
|---------------------------------|--------------|
| Restes à réaliser de l'exercice | |
| Dépenses | 1 179 127,00 |
| Recettes | 618 448,00 |

BUDGET ANNEXE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Section d'exploitation

DÉPENSES

| | |
|---|------------|
| Achats d'eau, d'énergie, de fournitures et redevances | 312 040,46 |
| Charges de personnel et assimilées | 38 851,23 |
| Autres charges de gestion courante | 2,99 |
| Charges financières (intérêts des emprunts) | 14 152,92 |
| Titres annulés | 0,00 |
| Dotations aux amortissements | 69 280,00 |
| Total | 434 327,60 |

RECETTES

| | |
|---|------------|
| Produits de gestion courante (ventes d'eau) | 420 453,57 |
| Produits financiers | 3 170,90 |
| Produits exceptionnels | 40 872,49 |
| Total | 464 496,96 |

Section d'investissement

DÉPENSES

| | |
|---|------------|
| Subventions d'investissement | 34 030,00 |
| Emprunts et dettes assimilées (remboursement du capital des emprunts) | 37 010,05 |
| Immobilisations corporelles | 3 942,58 |
| Immobilisation en cours | 199 185,66 |
| Schéma directeur d'alimentation en eau potable | 85 348,90 |
| Total | 359 517,19 |

RECETTES

| | |
|-----------------------------------|------------|
| Apports, dotations et réserves | 47 158,55 |
| Subventions d'investissement | 81 233,00 |
| Amortissement des immobilisations | 69 280,00 |
| Recettes | 33 187,00 |
| Total | 232 858,55 |

| | |
|----------------------------|-------------|
| Excédent d'exploitation | 30 169,36 |
| Excédent d'investissement | -126 658,64 |
| Résultats antérieurs | 113 031,49 |
| Excédent global de clôture | 16 542,21 |

| | |
|---------------------|------------|
| Restes à réaliser : | |
| Dépenses | 229 610,00 |
| Recettes | 232 606,00 |

BUDGETS 2006

BUDGET 2006 (PRIMITIFS ET SUPPLÉMENTAIRES) DU BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement

DÉPENSES

| | |
|--|--------------|
| Charges à caractère général (énergie, fournitures, entretien) | 532 330,00 |
| Charges de personnel | 520 998,00 |
| Autres charges de gestion courante (contributions aux structures intercommunales et subventions) | 209 168,00 |
| Charges financières (intérêts des emprunts) | 165 871,00 |
| Charges exceptionnelles | 300,00 |
| Virement à la section d'investissement | 702 319,00 |
| Total | 2 136 186,00 |

RECETTES

| | |
|--|--------------|
| Atténuation de charges | 93,00 |
| Produits des services (redevances, concessions, prestations, remboursements) | 90 652,00 |
| Impôts et taxes | 1 243 220,00 |
| Dotations et participations | 567 975,00 |
| Autres produits de gestion courante (locations et participations) | 6 488,00 |
| Produits financiers (participations) | 8 454,00 |
| Produits exceptionnels | 9 209,00 |
| Transfert de charges | 0,00 |
| Excédent de fonctionnement reporté | 210 095,00 |
| Total | 2 136 186,00 |

Section d'investissement

DÉPENSES

| | |
|---|--------------|
| Dotations, fonds divers et réserves | 1 231,00 |
| Remboursements d'emprunts (capital) | 326 819,00 |
| Immobilisations incorporelles (frais d'études) | 71 723,00 |
| Immobilisations corporelles (acquisitions de terrains et de matériel) | 642 423,00 |
| Immobilisations en cours (travaux de voirie et de constructions) | 2 399 053,00 |
| Déficit d'investissement reporté | 250 469,00 |
| Total | 3 691 718,00 |

RECETTES

| | |
|---|--------------|
| Dotations, fonds divers, réserves (fonds de compensation de la TVA, excédent antérieur) | 940 515,00 |
| Subventions d'investissement | 247 671,00 |
| Emprunts et dettes assimilées | 1 801 211,00 |
| Virement de la section de fonctionnement | 702 319,00 |
| Total | 3 691 718,00 |

BUDGET ANNEXE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Section d'exploitation

DÉPENSES

| | |
|---|------------|
| Charges de gestion | 319 196,00 |
| Charges de personnel | 40 000,00 |
| Autres charges de gestion courante | 1 000,00 |
| Charges financières (intérêts des emprunts) | 11 116,00 |
| Charges exceptionnelles | 1 500,00 |
| Dotations aux amortissements | 74 259,00 |
| Virement à la section d'investissement | 142 533,00 |
| Total | 589 604,00 |

RECETTES

| | |
|---|------------|
| Produits de gestion courante (ventes d'eau) | 544 250,00 |
| Produits financiers | 3 000,00 |
| Produits exceptionnels | 42 354,00 |
| Total | 589 604,00 |

Section d'investissement

DÉPENSES

| | |
|---|------------|
| Subventions d'investissement | 42 354,00 |
| Emprunts et dettes assimilées (remboursement du capital des emprunts) | 14 795,00 |
| Déficit antérieur reporté | 13 627,00 |
| Immobilisations en cours | 399 253,00 |
| Total | 470 029,00 |

RECETTES

| | |
|--|------------|
| Apports, dotations et réserves | 41 621,00 |
| Emprunts et dettes assimilées | 157 010,00 |
| Amortissement des immobilisations | 74 259,00 |
| Schéma directeur d'alimentation en eau potable | 54 606,00 |
| Virement de la section de fonctionnement | 142 533,00 |
| Total | 470 029,00 |

BOUCHERIE

Stéphane Sannicola

CHARCUTERIE

Charcuterie Maison,
Spécialités, Brasérades,
Fondues etc...

1077, av. de la Rive
74500 AMPHION
Tél. 04 50 70 04 76



LE TILLEUL
Hôtel Restaurant

74500 Amphion-les-Bains
Tél. 04 50 70 00 39
Fax 04 50 70 05 57
Mail : letilleul@aol.com

Notre restaurant vous fera découvrir les spécialités de notre région comme les filets de perche ou le filet de féra du lac Léman. Soignée et inventive, notre cuisine est exclusivement élaborée à partir de produits frais, fabrication maison oblige !



SAGRADRANSE S.A.



*Sables et Grapiers
Gravillons et Enrochement
Dragage et Travaux Lacustres*

Tél. 04 50 70 00 05 - Fax 04 50 70 85 88
B.P. 604
1040 route de la Dranse - 74500 AMPHION



CARRIÈRE

Particuliers et entreprises
Enrochement (mur - rocaille)
Sablo, graviers concassés
(matériaux agréés)

26, boulevard du Royal - 74500 ÉVIAN
Tél. 04 50 75 06 70 - Fax 04 50 75 18 53

Concours départemental des villes et villages fleuris de Haute-Savoie

PALMARES 2006

Catégorie 3 – plaine 15 communes participantes

| | | |
|------------------|-----------------------|-----------|
| 1er prix | Sciez | 79 |
| 2ème prix | Saint-Cergues | 78,5 |
| 3ème prix | NEUVECELLE | 77 |
| 4ème prix | Thorens-Glières | 76 |
| 5ème prix | Veyrier du Lac | 75 |
| 6ème prix | Bons-en-Chablais | 74,5 |
| 7ème prix | Saint Martin Bellevue | 74 |
| 8ème prix | Menthon Saint Bernard | 73 |
| 9ème prix | Saint Jorioz | 70,5 |
| 10ème prix | Marnaz | 69 |
| 11ème prix | Allinges | 66 |
| 12ème prix | Chavanod | 63 |
| 13ème prix | Villaz | 62 |
| 14ème prix | Valleiry | 59 |
| 15ème prix | Reignier Escry | 54 |

Le jury départemental a visité notre commune le mercredi 2 août 2006 et a apprécié la qualité du fleurissement réalisé.

Pour mémoire, la commune de Neuvecelle était classée 6ème en 2004 avec une note de 71,50 et déclarée zone sinistrée en 2005.



Classement

1ère catégorie :

Maisons avec jardin visible de la rue

- 1er Robert TESSIAU - 35, avenue de Champ Bontemps
- 2e Pascal BASTARD - 1592, avenue du Léman
- 3e Pierre CURDY - 221, avenue de Maraîche
- 4e Alain LAIDIN - 301, route de Grande Rive
- 5e Pierre JACQUIER - 699, impasse du Grand Champ
- 6e DUCOMMUN BEAUGHEON - 652 B, avenue de Valère
- 7e Richard LEONARDUZZI - 36, chemin des Houches
- 8e Guy MAGNIN - 442, avenue Seuvay
- 9e Paul BUTTAY - 525, avenue de Lécherot
- 10e Jean-Noël AUGERT - 340, avenue de Valère
Arlette FRENOUX - 1178, avenue d'Evian
Dominique GUDEFIN - 478, avenue du Flon
François TRINGAT - 245, rue du Pré des Portes
Henri VERGNAUD - 141, avenue des Tours
- 11e Yves FELICI - 277, chemin des Confertes
Alain MOREL-CHEVILLET - 70, chemin des Houches



3ème prix, Pierre CURDY

- 12e François BOGHATON - 32, avenue du Flon
Michel BORZACCHIELLO - 20, rue du Pré Serve
JACQUIER (Ferme) - Avenue de Maxilly
Pierre PAGNIER - 228, rue du Parc de l'Abbaye
- 13e Gérard LAMY - 6, impasse des Moines
- 14e Joseph GOY - 1155, avenue d'Evian
- 15e Gilbert BONNEVIE - 186, route de Grande Rive
Serge PITTET - 50, impasse des Moines
Jean-Marc SANSOVINI - 250 F, impasse des Oiseaux
- 16e Arlette BOURDIAUX - 598, avenue du Flon
- 17e Jean-François PEILLEX - 196 B, impasse des Fleurs
PEILLEX PASSERON - 144, rue du Parc de l'Abbaye
Marcel PERTUISSET - 68, avenue du Flon
Gérald QUADRI - 1541, avenue de la Châtaigneraie
- 18e Gilbert DUMUSC - 39, rue du Parc de l'Abbaye
Bernard LECUYER - 160, rue du Pré des Portes
- 19e Gil BEAUGHEON - 964, avenue de Valère
Gabriel BLANC - 229, avenue de Milly
Jeanine BROUSSENG - 18, rue du Parc de l'Abbaye
Serge FOREL - 893, avenue de Maraîche
Michel LAZARETH - 282, avenue de Lécherot
- 20e Gérard ANDRE - 191, rue du Pré des Portes
Jean PICHOT - 216, avenue de Montigny
Michèle SEGURA MALLET - 65, avenue de Montigny
Christian VASSEUR - Rue du Pré des Portes
Didier ZOCOLA - Avenue de Forchex
- 21e Gérard BURNAI - 240, chemin des Confertes
Gérard CARY - 296 D, impasse des Abbés
Georges JACQUIER - 141 A, impasse du Grand Champ
Gilbert LACROIX - 1503, avenue d'Abondance

Concours des Maisons Fleuries

La visite de la commune a eu lieu le samedi 29 juillet 2006

Étaient membres du jury :

- Yvette BLANC
- Bernadette BIRRAUX
- Nathalie MULLER
- Louis LUSSIANA
- Sylvain HERBERT
- Pascal MARTIGNIÈRE

Chauffeur : Daniel BLANC, Agent technique

- 22e Jacky AUZOUX - 322 D, chemin des Houches
Raoul BIETS - 35, avenue du Flon
Louise BONDAZ - 229 C, avenue du Club Hippique
Albert CETTOUR CAVE - 1150, route de Grande Rive
Bruno CLERC - 598 D, impasse du Flon
Martial LUGRIN - 598 J, impasse du Flon
Gérard MORAND - 179, chemin de chez Duret
Jean-Pierre ROUSSEL - 322 F, chemin des Houches
- 23e Philippe BEGNI - 10, rue du Pré Serve
Robert CRINQUAND - 240, chemin des Confertes
- 24e Jean JULLIARD - 122, avenue du Flon
Henri REBET - 483, avenue Seuvay
Gilbert SACHIE - 15, rue du Parc d'Ausnières
Annie SIMON - 205, avenue de Verlagny
- 25e Marie-Christine BLANC - Les Chalets du Gavot
Gilbert LAZARETH - 680, route de Grande Rive
Sylvie THIEVENOT - Chemin de chez Gruz
- 26e Maurice CHAPUIS - 131, parc des Vernes
Joseph FINCATO - 48, rue du Lac
Myrène GUILLÉTI - 141, avenue de Maxilly
Bernard MINAM-BORTIER - 8, rue du Parc d'Ausnières
- 27e BUBEL - Avenue de Valère
Pierre MALLINJOURD - 134, parc des Vernes
Gérard MICHEL - Avenue de Champ Bontemps
Jacques THOMASSET - 308, avenue Seuvay
- 28e Jocelyne BRON - 236, route de Grande Rive
Jean-Michel DEMLAUX - 536 C, parc de Maraîche
Micheline LAZARETH - 220, avenue de Lécherot
Gérard MONNIER - 322 B, chemin des Houches
Roger TARRANO - 38, avenue Seuvay
- 29e Lina HENNY BOCHATON - 394, avenue de Maraîche
- 30e Alain GRUBER - 241, avenue de Lécherot
- 31e Claude BONNET - impasse des Fleurs
Jean-Claude BRON - 65, rue du Parc de l'Abbaye



- Marcel BUTTAY - 442 B, avenue de Verlagny
Nicole CHAPUIS - Parc des Vernes
Huguette GIROUD - 206, avenue de Verlagny
Marcel JACQUIER - 549, avenue de Maxilly
Yannick LE HEC - 107, avenue des Châtaigniers
Gérard MARTINET - 78, impasse des Moines
Jean-François MEDORI - 710, avenue de Maxilly
René POUX - 196 A, impasse des Fleurs
Jacques RISACIER - 250 H, impasse des Oiseaux
Michel SERVOZ - 117, rue du Pré des Portes
Maurice VALLON - 296 A, impasse des Abbés
- 32e Michel BOTTERON - 40, impasse du Stade
Jean-Pierre DURET - 146 B, chemin des Confertes
Anne-Marie MORAND - 95, avenue de Verlagny
- 33e Henri LEVRAY - 114, route de Grande Rive



1er prix, Robert TESSIAU

- 34e Sabatino CALANDRINI - 296 E, impasse des Abbés
Gérard FAGOT - 190, avenue du Flon
GAUTIER/MORAND - chemin des Chênes
Michel MATHONNET - 117, rue du Pré des Portes
Alain MORAND - 586, avenue de Maxilly
- 35e Thérèse PERTUISSET - 831, avenue de Maraîche
- 36e Eric BASSANI - 320, chemin de chez Gruz
Alain MONNET - 383, avenue de Montigny
Paul PANNEQUIN - 137 B, chemin des Confertes
- 37e Michel CHARLES - 133, avenue de Montigny
Laurence DESCAMPS - 547, avenue du Léman
Jean-Claude DUBORPER - 462, avenue de Verlagny
Philippe LORIDANT - 466, route de Grande Rive
René MILANI - 277, avenue de Milly
RANDALL - 182, avenue des Châtaigniers
- 38e Jean-Claude GALLIANO - 189, avenue de Verlagny
Yannick PERRIN - 95, rue du Pré Serve
Dominique VULLIET - 384, route de Thollon
- 39e Jacques GRANJUX - 221, avenue de Montigny
- 40e Jeanne MEYER - 132, impasse du Flon
Mario TOMADON - 38, lotissement la Châtaigneraie
- 41e Jean-Claude DAVY - 270, avenue du Flon
Michel MENAND - Avenue de Champ Bontemps
Jean-François VACHAT - Avenue de Maraîche
- 42e Georges MARIDOR - 130, rue du Pré des Portes
Pascal TINANT - 514, chemin des Houches
- 43e Jean VALETTE - 250 G, impasse des Oiseaux
- 44e Yves PICCOT - 174, avenue de Verlagny
- 45e Jean-Paul BELLON - 62, chemin de Gravanne
- 46e Noël ROCH - 668, chemin des Houches
- 47e Jean-Marie DECOSTER - 65, rue du Pré Serve
- 48e Louis DUCOMMUN - 15, impasse des Chênes
- 49e Michel REBET - 64, chemin de Gravanne

Mentions spéciales

- Yvette BLANC - 378 B, avenue de Verlagny
Sylvie BESSON - 769 D, impasse du Gavot
Sabine SANNICOLO - 795, avenue de Maraîche
Christian RUFFET - 925, avenue d'Evian
Pascal MARTIGNIÈRE - 43, parc des Vernes

2ème catégorie :

maisons sans jardin visible de la rue

- 1er Marcel CHESSEL - 83, chemin de Chez Seuvay
- 2e Fernand JACQUIER - 3, avenue de Verlagny

3ème catégorie : balcons ou terrasses

- 1er Marcel TARRANO - Résidence le Milly
- 2e Luc DERIVAZ - Le Clos Chenevière
- 3e Jean-Marc BACQUIN - Le Clos Chenevière
Saci DJOUAMA - 1357, avenue de Milly
- 4e Gabrielle DIDES - Le Clos Chenevière
Jocelyne GALLION - Le Clos Chenevière
- 5e Luc VIADENS - Le Clos Chenevière
- 6e Martine PITTET - Le Clos Chenevière
- 7e Alexandre LEONARDUZZI - Le Clos Chenevière
Fabrice LEONARDUZZI - Le Clos Chenevière
- 8e Giovanni DI PASCALE - Le Gallia
Anne-Marie MARCILLY - Le Gallia
- 9e Marcel POLLIER - Résidence le Petit Ermitage

4ème catégorie :

Décor floral installé sur la voie publique et murs

- 1er Aurèle MOROSATO - 114, avenue de Montigny
- 2e Claude DEFOLY - 793, route de Grande-Rive

5ème catégorie : immeubles collectifs

- 1er LE CLOS CHENEVIÈRE - Place de Milly
- 2e LE MILLY - Avenue de Forchex
- 3e LA GRANGE - Chemin de chez Duret
- 4e L'ORCHIDÉE Melle PACCOT Virginie - Le Rond Point
- 5e LE GALLIA Bâtiment C - Le Rond Point

6ème catégorie : commerces et restaurants

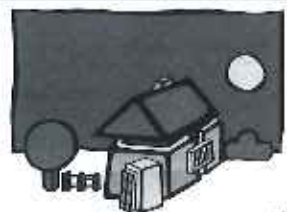
- 1er PIZZERIA ADE Alain - 120, rue du Lac
- 2e BRASSERIE le Nouveau Monde M. DERIVAZ Luc -
Place de Milly
- 3e LE BOIS RAME M. BUTTAY Dominique -
715, avenue de Lécherot

7ème catégorie : hôtels

- 1er Hotel La Verniaz - Avenue du Léman
- 2e Le Panorama - 250, rue du Lac

Gedimat

des fondations aux finitions



Lombard

Evian

• Place de la Porte d'Allinges
(sortie centre nautique)
• Avenue de la gare

Thonon

• Zone Industrielle
de Vongy

Hostellerie du Lac

M. et M^{me} P. & N. Henchoz



SPÉCIALITÉS
DE PRODUITS DE SAISONS

158, route du Lac - R.N. 5
Grande-Rive - Neuvecelle
74500 EVIAN-LES-BAINS
Tél. 04 50 75 02 92
Fax 04 50 75 57 63



**CITROËN
GARAGE GREPILLAT**

▲ Mécanique
▲ Carrosserie
▲ Vente neuf & occasion



NEUVECELLE - 04 50 75 25 57

TAXI

Allo : 06 08 27 05 71

Allo : 04 50 75 14 35

Pour tous vos déplacements
VILLE - GARE - AEROPORT
EXCURSIONS
TRANSPORT MALADE ASSIS

Chantal HOIZEY
est là pour vous transporter



Bâtiment
Génie Civil
Travaux Publics

B.P. 619 AMPHION - 74500 EVIAN
Tél. 04 50 70 04 61 - Fax 04 50 70 84 55

Une société de VINCI

Permis de construire

Du 1^{er} novembre 2005 au 31 octobre 2006

| Nom des constructeurs | Genre de construction | Lieu de construction |
|--|--|-------------------------|
| Mme Paola VUATTOUX M. Geoffrey BEAUVAL | Maison individuelle | Le Pré de l'Abbaye |
| SAEME | Extension salon Mont-Blanc | Hôtel Ermitage |
| SAEME | Transformation piscine extérieure en piscine intérieure | Hôtel Royal |
| M. Gerrit VAN ZOEST | Agrandissement d'un balcon | Maraîche |
| M. Gilles ROBERT | Maison individuelle | Le Pré de l'Abbaye |
| M. José ROBAIN M ^{me} Nicole PEREZ | Maison individuelle | Les Vergers de Verlagny |
| M. Yves TESTINI | Maison individuelle | Chez Seuvay |
| M. Stephan BUEZ | Maison individuelle | Le Pré de l'Abbaye |
| M. Mahmoud SAFAR | Extension bâtiment existant | Chemin des Houches |
| M ^{me} Nicole MEYER | Véranda | Avenue du Plon |
| M. Pierre-Olivier CLERC | Maison individuelle | Les Confertes |
| M. Bernard PEILLEX | Surélévation toiture | Le Parc de l'Abbaye |
| Commune de Neuvecelle | Transformation des ateliers Marcuzzi en salle polyvalente | Avenue de Maxilly |
| M. Jean CHATELAIN M ^{me} Nilla CHEA ANAVITARTE | Chalet | Chez Granjux |
| M. Jean-Marc ACHTERNOENE | Maison individuelle | Le Pré de l'Abbaye |
| M. et M ^{me} Jürgen HELEN | Extension | Avenue de la Verniaz |
| M. et M ^{me} Frédéric LASSERE | Maison individuelle | L'Épineux |
| SAEME | Extension du local de reprise | Chez Granjux |
| M. Didier CRUZ MERMU M ^{me} Véronique VUILLOUD | Maison individuelle | La Verniaz |
| M. Joël CLAVELIN | Véranda | Avenue de Milly |
| M. Jean-Jacques LANCELLE | Rehausse toiture et auvent | Le Pré de l'Abbaye |
| M ^{me} Sabine SANNICOLO FOREL | Abri de jardin | Maraîche |
| M. et M ^{me} Jacques De BEYRIA | Maison individuelle | L'Épineux |
| M. Gilbert KLIEBER M ^{me} Catherine CANEL | Maison individuelle | L'Épineux |
| M. SEGURET et M ^{lle} LANIER | Maison individuelle | La Châtaigneraie |



Les Mousquetaires

LUGRIN

ZA du Crêt - 74500 LUGRIN



GAZ
Carburants



Photocopies
Couleurs
Location vidéo

04 50 76 15 15

ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

S.A.R.L. **R. JACQUIER**
électricité

**CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
ÉCLAIRAGE PUBLIC**

**Z.A. DE MONTIGNY - MAXILLY-SUR-LÉMAN
74500 ÉVIAN-LES-BAINS
TÉL. 04 50 75 22 52**

Etat Civil

1906

Naissances

• Le 2 février, Alphonse, Joseph VESIN, fils de André, fermier et de Marie BLANC, ménagère.

• Le 21 mars, François, Maurice MILLIET, fils de Auguste MILLIET, pêcheur et de Hélène, Marguerite, Cécile POLIERNE, sans profession.

• Le 31 mars, Francis, Marie BIDAL, fils de François, Alexis, cultivateur et de Joséphine, Pauline VESIN, sans profession.

• Le 9 avril, Emma, Louise BONNEVIE, fille de Jules, Mathieu, pêcheur et de Marie, Caroline VOUTAY, sans profession.

• Le 11 avril, Francis, Benoît BRACONNAY, fils de Simon, Jules, négociant et de Marie, Marguerite, Christine CURTET, sans profession.

• Le 28 avril, Gaspard, Joseph GREPILLAT, fils de Louis, Joseph, cultivateur et de Jeanne LAURENT, sans profession.

• Le 11 mai, Philomène, Cécile GRANJUX, fille de François, cultivateur et de Caroline BONNEVIE, ménagère.

• Le 30 mai, Marie, Joséphine CHAPUIS, fille de Maurice, cultivateur et de Jeanne, Louise, Marie MILLIET, sans profession.

• Le 21 juin, Robert, Louis MAGNIN, fils de Marie, négociant et de Narcisse MAGNIN, couturière.

• Le 15 juillet, Aymon, François, Max CLAUDET, fils de Georges, sculpteur et de Charlotte BEAUFORT, sans profession.

• Le 17 août, Louise, Andréa LAURENT, fille de Auguste, fermier et de Adèle DUCRET, ménagère.

• Le 26 octobre, Marguerite, Marie, Louise BRACONNAY, fille de Mathieu, Joseph, voiturier et de Joséphine DUCRET.

• Le 20 novembre, Albert, Francis DELEREL, fils de Jean-Marie, cultivateur et de Françoise BAUD, sans profession.

Mariages

• Le 27 janvier, Jean JACQUIER, chauffeur et Jeanne, Françoise, Thérèse MAGNIN, sans profession.

• Le 8 mars, Paul, Augustin DURET, cultivateur et Louise CHARPIN, sans profession.

• Le 29 septembre, Fritz DUTTI, garçon boucher et Louise, Marie DEGRANGE, sans profession.

• Le 15 décembre, Marie, Célestin MARCHAND, cultivateur et Marie, Célestine BUTTAY, sans profession.

• Le 15 décembre, François, Joseph DELALE, plâtrier et Françoise, Julie, Philomène LAURENT, sans profession.

• Le 22 décembre, Marie, Joseph BURNET, cultivateur et Marie-Joséphine LAURENT, sans profession.

• Le 22 décembre, Antoine GREPILLAT, pêcheur et Léontine MUSY, sans profession.

Décès

• Le 12 janvier, Mathieu LAZARETH, 17 jours.

• Le 1er février, Jean-François, Marie MARCHAND, 71 ans, époux de Françoise GRUZ.

• Le 6 février, Julie, Thérèse LAURENT, 47 ans, épouse de Stanislas BUCLAIR.

• Le 1er avril Jean DUFOUR, 80 ans, veuf de Marianne LEVRAY.

• Le 19 avril, Marie, Célestine BUTTAY, 64 ans, célibataire.

• Le 2 mai, Jean, François DUCOMMUN, 61 ans, veuf de Marie MICHOUX.

• Le 11 juin, François, Maurice MILLIET, 2 mois et 21 jours.

• Le 14 juin, Françoise BLANC, 79 ans, veuve de Ambroise BIDAL.

• Le 15 juin, Gaspard, Joseph GREPILLAT, 1 mois et 18 jours.

• Le 2 juillet, Jeanne, Yvonne PERNELLE, 4 ans.

• Le 9 juillet, Françoise DUTTI, 47 ans, épouse de Joseph CRETAJAZ.

• Le 17 juillet, Julienne GRAND, 71 ans, veuve de Joseph CULLIERY.

• Le 17 août, François LAURENT, 73 ans, époux de Françoise, Joseph LAZARETH.

• Le 29 août, Marie, Angélique LAURENT, 36 ans, épouse de Paul, Frédéric DEBAMP.

• Le 17 septembre, Jean, François CHAPUIS, 10 ans.

• Le 5 décembre, Marie, Joseph DEGRANGE, 17 mois.

• Le 11 décembre, Louise, Adélaïde, Andréa CHEVALLAY, 29 ans.

• Le 26 décembre, Marie, Rosalie PITTET, 66 ans, épouse de Adrien BURQUIER.

Etat Civil 2006

Naissances

- Le 1er novembre à Thonon-les-bains, Janis, Pierre, Ranko DUSSERT, domicilié à Neuvécelle, 49, avenue du Léman.
- Le 3 novembre à Thonon-les-bains, Serge, Valéry, Pierre POLETTI, domicilié à Neuvécelle, 747, route de Grande Rive.
- Le 3 novembre à Thonon-les-bains, Mathieu, Alan STOLL, domicilié à Neuvécelle, 348 B, avenue de Montigny.
- Le 12 décembre à Thonon-les-bains, Tom, Tanguy, Sacha MORAND, domicilié à Neuvécelle, 32, chemin des Chênes.
- Le 16 décembre à Thonon-les-bains, Hugo, Jean-Pierre KARAKATSANIS, domicilié à Neuvécelle, 51, rue des Pêcheurs.
- Le 22 décembre à Thonon-les-bains, Tibalt, Eliot, Maurice JARRE, domicilié à Neuvécelle, 120, rue du Lac Grande Rive.
- Le 3 janvier à Thonon-les-bains, Andréa, Louis VESIN, domicilié à Neuvécelle, 101, impasse des Pommiers.
- Le 29 janvier à Thonon-les-bains, Yohan DUPRAS, domicilié à Neuvécelle, 38, avenue de Forchez.
- Le 30 janvier à Thonon-les-bains, Assia AIT TIGHJIDIN, domiciliée à Neuvécelle, 378, route de Grande Rive.
- Le 20 février à Thonon-les-bains, Ludovic, Roger, Robert CURDY, domicilié à Neuvécelle, 49, avenue du Léman.

- Le 3 mars à Thonon-les-bains, Inès, Louise CHARLES-NILLY, domiciliée à Neuvécelle, avenue de Maxilly « les Chalets du Gavot ».
- Le 18 mai à Thonon-les-bains, Heather-Brooklyn, Martine, Marguerite, Stella MADELRIEUX, domiciliée à Neuvécelle, avenue de Maxilly « les Chalets du Gavot ».
- Le 24 mai à Thonon-les-bains, Anaïs, Myriam, Amandine BEAUQUIS, domiciliée à Neuvécelle, 1038, avenue de Milly.
- Le 29 mai à Thonon-les-bains, Esteban, Abdel, Henri BELOT, domicilié à Neuvécelle, 1052, avenue de Milly, le Florida.
- Le 30 mai à Thonon-les-bains, Adam, Paul GRÉCO, domicilié à Neuvécelle, 553, avenue de Milly.
- Le 16 juin à Thonon-les-bains, Clémence, Alexa CHENAL-LAURENT, et Alexandre, Julien CHENAL-LAURENT, domiciliés à Neuvécelle, 7, rue de l'Opac.
- Le 9 juillet à Thonon-les-bains, Rayane, Ali MEJRI, domicilié à Neuvécelle, 17, avenue de Maxilly.
- Le 12 juillet à Thonon-les-bains, Félicie, Simone, Françoise GARNERO, domiciliée à Neuvécelle, 235, avenue Rouffin.
- Le 21 juillet à Thonon-les-bains, Léa, Hélène, Marianne ARGENTIER, domiciliée à Neuvécelle, 1252, avenue de Milly.

- Le 4 août à Thonon-les-bains, Manoah, Pierre, Galaad, Panck MORAND, domicilié à Neuvécelle, 136, avenue de Lécherot.

- Le 29 août à Thonon-les-bains, Noa, René, Alain ORAND, domicilié à Neuvécelle, 951, avenue d'Evian.
- Le 24 septembre à Thonon-les-bains, Evaëlle, Elisa, Eugénie OEHL, domiciliée à Neuvécelle, 1214, avenue d'Evian.
- Le 5 octobre à Thonon-les-bains, Carla, Marie BERTRAND, domiciliée à Neuvécelle, 16, rue des Pêcheurs.
- Le 6 octobre à Thonon-les-bains, Lola SOTO, domiciliée à Neuvécelle, 100, avenue de Milly « les Vergers de Verlagny ».

Mariages

- Le 17 décembre, Anthony, Albert DANNENMAYER, couvreur zingueur et Sophia, Françoise HENRY, hydro-masseuse, domiciliés à Neuvécelle, Le Gallia.
- Le 23 décembre, Franck, Marc LIEVIN, pâtissier boulanger et Valérie, Marie, Huguette DELCOURT, sans profession, domiciliés à Neuvécelle, 41, les Chalets du Gavot.
- Le 10 juin, Frédéric, Jean-Claude DELHAYE, artisan électricien et Stéphanie, Sandrine, Agnès FABRELLO, coiffeuse, domiciliés à Neuvécelle, 1198, avenue de Milly.



Monsieur et Madame DELHAYE

du 1er novembre 2005 au 31 octobre 2006

- Le 1er juillet, David COLLOMB, électromécanicien, domicilié à Neuvécelle 1606, avenue de Milly et Rebecca, Virginie MANSON, agricultrice, domiciliée à Châteaudouble (Drôme).



Monsieur et Madame COLLOMB

- Le 1er juillet, Joël RIFFAUD, maître d'hôtel et Isabelle, Juliette COTTET-DUMOULIN, infirmière domiciliés à Neuvécelle, 209, avenue de Maxilly.
- Le 17 juillet, Ludovic MORAND, technicien et Valérie, Sophie, Florence MARION, dessinatrice en bâtiment domiciliés à Neuvécelle, 136, avenue de Lécherot.



Monsieur et Madame MORAND

- Le 22 juillet, Thomas CRAIPEAU, webmaster et Caroline, Amélie, Sandrine PEILLEX, étudiante domiciliés à Lyon 1er, 18, montée des Carmélites.

- Le 2 septembre, Alexandre, Eric RUPPIER, paysagiste et Stéphanie, Patricia ROCH, employée auprès d'enfants, domiciliés à Neuvécelle, 6, avenue du Gallia.



Monsieur et Madame RUPPIER

- Le 9 septembre, Fabrice, Christophe, Claude LOREL, ingénieur et Caroline GIROUD, sans profession domiciliés à Toulouse (Haute-Garonne), Le Carrousel 10, rue Négro Saoumos.



Monsieur et Madame LOREL

- Le 7 octobre, Gérald, Roger GRÉCO, masseur formateur et Emmanuelle, Roseline, Renée RIFFARD, coiffeuse domiciliés à Neuvécelle, 553, avenue de Milly.

Décès

- Le 2 novembre, Yves, Paul ROUMANES, époux de Marie, Françoise, Amélie MUSY, 85 ans, domicilié à Neuvécelle, 24, rue des Pêcheurs Grande Rive.
- Le 22 décembre, Patrick, Aimé, Joseph BURNET, 47 ans, domicilié à Neuvécelle, 282, route de Grande Rive.
- Le 8 février, Robert, Joseph FLORET, époux de Edith, Marguerite ERARD, 83 ans, domicilié à Neuvécelle, 593, avenue du Léman.
- Le 4 mars, Madeleine, Reine, Marie, Joseph LE FOUX, veuve de Jacques, Joseph MICHOU, 95 ans, domiciliée à Neuvécelle, Forchex.
- Le 17 avril, Gérard, Louis BOCHATON, époux de Marie-Lyse, Adrienne, Baptistine, Pierrine CURDY, 53 ans, domicilié à Neuvécelle, 1746, avenue de Milly.
- Le 2 juin, Gilberte, Andrée BAUD, épouse de Louis, Pierre DUCOMMUN, 74 ans, domiciliée à Neuvécelle, 15, impasse des Chênes.
- Le 28 juin, Jean, André, Joseph BARRALON, 79 ans, domicilié à Neuvécelle, 250 B, avenue du Flon.
- Le 12 juillet, Vincent, Yannick, Claude DERIVAZ, 27 ans, domicilié à Neuvécelle, 5, rue de l'Opac.
- Le 3 août, Eveline, Claire, Emilie RAITO, veuve de Charles, Anselme, Lucien PIERRE, 92 ans, domiciliée à Neuvécelle, 145, rue du Pré des Portes.
- Le 13 août, Monique, George, Andrée DUJARDIN, épouse de Pierre, Yves, Louis DEMAZEL, 80 ans, domiciliée à Saint-Geinain-en-Laye (Yvelines), 8, place de l'Abbé Porcario.
- Le 4 septembre, Suzanne ALLEMAND, veuve de Marcel, Léon BOCHATON, 84 ans, domiciliée à Neuvécelle, 106, impasse des Pommiers.



Comptes Rendus Sommaires

15 décembre 2005

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

- **a reconduit**, pour l'année 2006, une ouverture de crédit à court terme d'un montant de 305 000 euros pour faire face à d'éventuels besoins de trésorerie,
- **a accordé** une prime de fin d'année au personnel communal pour un montant total de 23 912,85 euros,
- **a approuvé** une acquisition à titre de régularisation d'un terrain de 80 m² à usage de parking en bordure de l'avenue de Maxilly,
- **a approuvé** une cession gratuite de terrain au lieu-dit « Chez Scuvay »,
- **a donné délégation** à Monsieur le Maire pour la signature d'une convention à passer avec le centre de gestion de la Haute-Savoie pour la mise à disposition de personnel temporaire,
- **a décidé** de procéder à un virement de crédits sur le budget annexe de l'eau.

Successivement, en fin de séance, le Conseil Municipal,

- **a été informé** de la reprise de la collecte des ordures ménagères par la Communauté de Communes du Pays d'Evian à compter du 2 janvier prochain sachant que les jours de ramassage ont été fixés au mardi et au vendredi pour notre Commune,
- **a entendu communication** du projet de transfert de la caserne d'Evian sur le territoire communal,
- **a été informé** de l'arrivée à son terme de l'étude relative au schéma directeur d'alimentation en eau potable du Canton d'Evian et des modalités de la phase réalisation des travaux dans le cadre de la Communauté de Communes du Pays d'Evian,
- **a été informé** de la prochaine parution du bulletin municipal,
- **a entendu une demande** d'installation d'un équipement type aérospatial dans le cadre de l'aménagement du secteur de Milly.

29 mars 2006

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

- **a approuvé** le budget primitif M 14 de 2006 qui s'établit comme suit :
 - *Section de fonctionnement* : recettes et dépenses : 1 891 241 euros
 - *Section d'investissement* : recettes et dépenses : 1 709 275 euros
 et **a précisé** que ce budget enregistre une maîtrise des dépenses de fonctionnement et un programme d'investissements soutenu,
- **a approuvé** le budget primitif annexe de l'eau de 2006 qui s'établit comme suit :
 - *Section d'exploitation* : recettes et dépenses : 588 854 euros
 - *Section d'investissement* : recettes et dépenses : 226 792 euros,
- **a décidé** d'appliquer un coefficient de variation des taux d'imposition des taxes directes locales d'environ 2%. Les taux appliqués en 2006, sont donc les suivants :
 - **Taxe d'habitation** : 8,83% contre 8,62% l'an dernier
 - **Taxe foncière sur les propriétés bâties** : 8,61% contre 8,42% l'an dernier
 - **Taxe foncière sur les propriétés non bâties** : 30,93% contre 30,61% l'an dernier
 - **Taxe professionnelle** : 15,26% contre 15,10 % l'an dernier.
- **a attribué** aux associations les subventions suivantes, pour un montant total de 28 618 euros.

| | |
|----------------------------------|-------------|
| - Lou nové chatni | 4 000 euros |
| - Hand Ball de Neuvécelle | 3 750 euros |
| - Bibliothèque le Marque Page | 1 450 euros |
| - Club de l'Amitié | 1 000 euros |
| - Neuv'Gym | 800 euros |
| - Donneurs de Sang de Neuvécelle | 950 euros |

- | | |
|---|--------------|
| - Restaurant Scolaire | 2 700 euros |
| - Trompes de Chasse de Neuvécelle | 600 euros |
| - L'Atelier d'Art de Neuvécelle | 700 euros |
| - Ecole du Chat | 600 euros |
| - Neuvécelle Loisirs Culture | 10 000 euros |
| - La Lotte Rieuse | 300 euros |
| - Tennis Club d'Evian | 900 euros |
| - Association de parents « Les Cygnes » | 80 euros |
| - Mutame Savoie Mont-Blanc | 198 euros |
| - Association Savoie Argentine | 80 euros |
| - Prévention routière | 80 euros |
| - Protection Civile du Chablais | 80 euros |
| - Arc en Ciel (Hôpitaux du Léman) | 50 euros |
| - Présence Chablais Jalmalv | 50 euros |
| - Jeunesses musicales de France | 250 euros |
- **a accordé** une subvention de 6 000 euros au C.C.A.S. de Neuvécelle,
 - **a accordé** une subvention de 18 724 euros à Pécole Saint-Bruno pour les 37 élèves de Neuvécelle scolarisés dans cet établissement,
 - **a demandé** que l'acquisition de mobilier et d'équipements scolaires soit imputable à la section d'investissement compte tenu du caractère de durabilité de ces dépenses,
 - **a approuvé** le plan de financement des travaux d'aménagement de la RD 24 au lieu-dit « Maraiche »,
 - **a approuvé** l'avenant à la maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement de la traverse de « Chez Granjux »,
 - **a octroyé** des aides financières dans le cadre de la neutralisation des cuves à fioul,
 - **a approuvé** le projet de mise en réseau informatique du groupe scolaire Robert Magnin,
 - **a défini** les modalités de remboursement des frais de missions engagés par les élus municipaux dans le cadre de l'exercice de leurs missions,
 - **a approuvé** les autorisations de passage en terrain privé pour la pose de canalisations d'adduction d'eau potable,
 - **a approuvé** le transfert des voies privées du lotissement « la Châtaigneraie » dans le domaine communal.

Successivement, en fin de séance, le Conseil Municipal,

- **a été informé** de l'avenant passé dans le cadre de la maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement de la traverse de Chez Granjux,
- **a été informé** des modalités de mise en place de la collecte sélective des ordures ménagères à compter du 1er juin prochain, par la Communauté de Communes du Pays d'Evian,
- **a été informé** du déroulement de l'enquête publique relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme qui se terminera le samedi 8 avril 2006,
- **a souhaité** qu'un fonds de réserve soit constitué en cas de besoin d'aide sociale urgent.

1er juin 2006

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

- **a approuvé** le compte administratif et le compte de gestion de 2005 du budget principal qui fait ressortir un excédent global de clôture de 770 774 euros 93 et de 210 095 euros 93 en tenant compte des restes à réaliser,
- **a approuvé** le compte administratif et le compte de gestion de 2005 du budget annexe de l'eau qui fait ressortir un excédent de 16 542 euros 21 et de 19 538 euros 21 en tenant compte des restes à réaliser,
- **a affecté** le résultat de fonctionnement du budget principal et du

Réunions fin 2005-2006 du Conseil Municipal

- budget annexe de l'eau,
 - **a décidé** d'appliquer une augmentation de 10 % à la redevance commune qui est ainsi portée à 1,01 euro le m³ pour les consommations enregistrées du 01.08.2006 au 31.07.2007. Cette augmentation est imposée par le SMDEA afin que la commune puisse bénéficier de financements et conditionnée par la convention de fourniture d'eau potable passée avec la Ville d'Evian,
 - **a reconduit**, pour l'année 2006/2007, les tarifs du transport scolaire applicables en 2005/2006 ainsi que le dégrèvement d'1/2 accordé aux familles à faibles revenus,
 - **a attribué** une subvention de 2 000 euros à l'association « Le Jardin des Sons »,
 - **a accordé** une réduction de la redevance assainissement de factures d'eau et d'assainissement pour lesquelles une fuite a été constatée sur le réseau,
 - **a octroyé** des aides financières pour la neutralisation des cuves à fioul,
 - **a fixé** les modalités et les tarifs de location du logement de fonction du groupe scolaire,
 - **a approuvé** le programme des travaux de mise en souterrain des réseaux aériens au Parc de l'Abbaye,
 - **a approuvé** le projet de réhabilitation des ateliers Marcuzzi et **a décidé** de lancer l'appel d'offres correspondant,
 - **a approuvé** une cession gratuite de terrain au lieu-dit « Les Confertes »,
 - **a autorisé** Monsieur le Maire à signer une convention de mise à disposition de personnel à intervenir avec le Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours,
 - **a désigné** un référent ordures ménagères auprès de la Communauté de Communes du Pays d'Evian,
 - **a approuvé** le projet d'aménagement du hameau de Milly et a choisi l'OPAC de la Haute-Savoie comme opérateur pour la réalisation de l'opération « Clair Matin ».
- En fin de séance, le Conseil Municipal :
- **a été informé** de la construction d'un bâtiment public à Botosani en Roumanie grâce au legs consenti par Madame Lecomte Lucie.

27 septembre 2006

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

- **a approuvé** le budget supplémentaire de 2006 du budget principal qui s'établit comme suit :
 - *Section de fonctionnement* : recettes et dépenses : 244 945 euros.
 - *Section d'investissement* : recettes et dépenses : 1 982 443 euros.
- **a approuvé** le budget supplémentaire de 2006 du budget annexe de l'eau et de l'assainissement qui s'établit comme suit :
 - *Section d'exploitation* : recettes et dépenses : 750 euros.
 - *Section d'investissement* : recettes et dépenses : 243 237 euros.
- **Et a précisé** que ces budgets enregistrent principalement des écritures de régularisation, la reprise des résultats antérieurs et des inscriptions complémentaires aux programmes prévus lors des budgets primitifs,
- **a donné délégation** à Monsieur le Maire pour la passation du marché des travaux d'aménagement des chemins des Confertes et des Moulins et **a approuvé** le programme de mise en souterrain des réseaux aériens correspondant,
- **a attribué** une subvention complémentaire à l'association « le Marque Page »,
- **a octroyé** des aides financières pour la neutralisation des cuves à fioul,
- **a décidé** d'approuver les modifications du Plan Local d'Urbanisme et **a procédé** à son approbation définitive,
- **a instauré** un droit de préemption urbain sur les secteurs du territoire communal inscrits en zone urbaine,
- **a approuvé** la démarche de modification de la délimitation des zones particulières à la montagne et au littoral,
- **a approuvé** une convention de partenariat à intervenir avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Haute-Savoie, qui précise les modalités de consultation d'un architecte conseil dans le cadre de l'urbanisme du territoire communal,
- **s'est déclaré favorable** à la motion présentée en faveur de la réhabilitation de la ligne ferroviaire du sud-Léman, dite « du Tonkin » entre Saint-Gingolph et Evian-les-Bains,
- **a approuvé** une cession gratuite de terrain au lieu-dit « Verlagny ».

En fin de séance, le Conseil Municipal,

- **a été informé** de la mise à disposition du diagnostic provisoire du Schéma de Cohérence Territoriale du Chablais.

Départs...



Martine PITTET,

après avoir exercé des fonctions de conseillère municipale, a intégré l'école maternelle de Neuvécelle en août 1993. « Titine » de par son caractère jovial et sa gentillesse a très vite été « la seconde maman » des enfants. Son sens des relations humaines a fait qu'elle a été l'élément moteur de diverses associations et à l'origine de plusieurs manifestations. Martine a décidé de consacrer son énergie au sein de la MJC d'Evian et c'est avec beaucoup de regrets que nous la voyons partir. Nous lui souhaitons pleine réussite dans l'exercice des ses nouvelles fonctions.



Jean-Paul BOCHATON,

a intégré l'équipe municipale des services techniques en novembre 1975 en qualité d'ouvrier professionnel. C'est en 1981, suite à la disparition trop brutale de Bernard Colloud, qu'il en prend la direction. C'est avec beaucoup de discrétion et de disponibilité qu'il assurera cette mission. Après 31 années de dévouement et de fidèles services rendus à la collectivité, Jean-Paul a décidé de faire valoir ses droits à la retraite. A cette occasion, nous lui présentons tous nos vœux et lui souhaitons de profiter pleinement des plaisirs de la vie.



Vie Scolaire

A l'école maternelle, une année « très branchée » !

L'année 2006 a été celle de l'aboutissement d'un projet important pour l'école maternelle, celui de la mise en service d'un équipement informatique complet et performant pour l'ensemble des classes.

Avec les nouveaux programmes scolaires de 2002, l'importance de l'enseignement des technologies de l'information et de la communication (TIC) a été réaffirmée et l'utilisation des ordinateurs préconisée dès les premières années de scolarisation.

L'évènement déclencheur de ce projet fut le don par les services informatiques d'une société installée à Neuvecelle de 10 ordinateurs en parfait état de marche, installés dans nos classes au mois d'avril. Cette généreuse participation, dont nous tenons à les remercier, nous a permis de prendre de l'avance sur le plan d'équipement de l'école en faisant passer à 4 le nombre de postes par classe. A partir de là, les possibilités d'utilisation par chaque élève de l'outil informatique sont devenues plus réelles et plus régulières.



Cependant, il manquait encore une dimension à cette installation pour qu'elle nous permette d'explorer avec les enfants les fonctions d'information et de communication de cette formidable technologie : l'accès à internet pour chacune des classes. En ayant la possibilité de se connecter sur la « toile », les élèves peuvent se livrer à des recherches

documentaires, encadrées par les adultes bien entendu, ainsi qu'à des échanges de courriers électroniques, de documents, de photos, de vidéos avec d'autres classes françaises et étrangères. Autant d'activités qui, si elles se pratiquaient déjà par d'autres médias plus classiques tels que les livres pour la recherche d'information et la poste pour les correspondances scolaires, se dotent avec l'internet d'une amplitude exceptionnelle et d'une immédiateté en concordance avec notre temps.

Cette fois, c'est Monsieur le maire de Neuvecelle et toute son équipe municipale que nous tenons à remercier pour avoir donné une réponse rapide, efficace et adaptée à nos besoins en faisant installer pendant les vacances d'été une infrastructure permettant à nos ordinateurs d'être reliés au serveur du réseau de l'école élémentaire.



Ce dispositif nous a dotés d'une connexion internet dans chaque classe mais permet de plus aux élèves d'accéder à leurs travaux depuis n'importe quel ordinateur du groupe scolaire et donc de reprendre et de compléter ou modifier ces documents d'une année sur l'autre.

Nous voici inscrits au palmarès des écoles maternelles les mieux équipées de la circonscription, sans doute du département, et peut-être plus...

Nous allons œuvrer au mieux pour que nos jeunes élèves en soient les premiers bénéficiaires.

Neuvecelloise

Ecole élémentaire

Outre le considérable et fabuleux projet cirque du début d'année scolaire qui s'est achevé, rappelons-le par une représentation du Cirque KNIE à Aigle pour tous les élèves de l'école, les classes ont pu mener à bien d'autres projets, divers et variés, tout au long de l'année.

Commençons par les classes de CP et CE1 qui ont participé à un cycle Ski de Fond composé de 5 sorties à la journée au Praz de Lys tout au long du mois de mars ainsi qu'une sortie « randonnée » sur le même site en guise de voyage de fin d'année le 3 juillet. Ces deux classes ont également bénéficié de 6 séances de natation à la Cité de l'Eau au mois de mai. Aux mois de septembre et octobre, les GS, CP et CE1 ont continué leur apprentissage de la natation (activité obligatoire pour le cycle 2) avec à nouveau 10 séances à la Cité de l'Eau.

L'ensemble des CE2 a pu pratiquer l'activité kayak sur le lac en juin à la base d'Evian. L'activité était encadrée par deux titulaires du brevet d'état, Alain MADEC et Maria SASTELLE, ainsi que par leur institutrice. Plusieurs séances leur ont permis de découvrir différentes embarcations plus ou moins stables (sit in top, canoë, kayak de mer et de rivières) et d'évoluer sur le lac. Le lundi 12 juin qui a clos ce cycle, a été consacré à une randonnée jusqu'à la plage d'Amphion où les enfants ont pu jouer et pique-niquer. Journée réussie : beau temps et belle balade ! Activité reconduite pour les CE2 de l'année en mai et juin 2007.

Correspondance avec le Val d'Aoste



Les élèves de CMI de l'école ont correspondu avec des élèves valdôtains de Charvensod dans le cadre d'un projet européen de coopération transfrontalière.

Les enfants ont donc été motivés pour échanger en cours d'année autour de thèmes traitant de leur environnement géographique et de leur vie de classe.

Après cette correspondance régulière, l'aboutissement du projet a été une rencontre en deux temps et un travail collectif à l'issue de ces rencontres.

Les enfants de Neuvecelle se sont donc rendus dans le Val



CMI : échange avec le Val d'Aoste (voir article et photos de Thomas « correspondance Val d'Aoste »).

Les élèves ont aussi eu la chance de rencontrer et travailler avec des artistes comme Joëlle VULLIEZ MAIRINGE, peintre, et Elodie BALANDRAS, illustratrice.

Différentes sorties ont été organisées pendant l'année. Nous pouvons citer entre autres la visite de l'exposition Claudel-Rodin à la Fondation Gianadda et la découverte du zoo des Marécottes.

Pour la prochaine année, encore de beaux projets en perspective pour bon nombre de classes :

Le cycle 3 va participer à un projet « Danse à l'école » avec l'objectif de créer un spectacle de danse avec un intervenant extérieur.

Les élèves de CM2 commenceront un cycle voile à la base d'Evian en mai.

N'oublions pas de noter que cette année encore les enfants sont inscrits aux spectacles des JMF « jeunesses musicales de France », aux spectacles de la MAL (Thonon) ainsi qu'à « Ecole et cinéma » (Evian).

Les GS et CP vont se rendre dans la Drôme durant la semaine du 22 au 28 janvier 2007 pour un séjour « Musique et Nature » dans le Centre Musiflore de Crupies....

N'oublions pas de remercier chaleureusement la Mairie et l'APE sans qui tous ces projets ne pourraient voir le jour.

Les enseignants de l'école élémentaire de Neuvecelle.

d'Aoste en Avril, une sortie dans la réserve du Parc National du Grand Paradis était prévue pour observer la faune, très accessible à cette époque.

Les élèves ont vu des bouquetins, chamois, marmottes, aigles...

Ensuite, les correspondants sont venus à Neuvecelle au mois de mai. Nous nous sommes rendus au Pré Curieux pour découvrir la faune d'un milieu humide.

A l'issue de ces deux séjours, les élèves ont réalisé un cd-Rom présentant la faune observée et un conte valdôtain. Ce travail de qualité a été primé comme l'une des meilleures réalisations du projet de coopération transfrontalière.



KODIAK Entreprise générale de nettoyage
SERVICES & PRODUCTIONS

Christophe LEMUET

17, avenue des vallées - 74200 Thonon les bains
Tél. Fax : 04 50 26 39 78 - Portable 06 07 02 13 40
Messagerie KSPFrance@aol.com

Patricia MORAND

TOUTES ASSURANCES Ancionnement J. Bailly et A. Ecuivillon

AREAS assurances

VIE RETRAITE PLACEMENTS FRONTALIERS

Passage du Colvert (derrière l'église) - 74500 ÉVIAN
Tél. 04 50 75 07 95

lamurebianco

Notre énergie pour votre confort

Fiouls domestiques - Carburants - Lubrifiants
Entretien chauffage - Service Environnement

Thonon 04 50 71 26 43

TOTAL Fioul Premier

www.lamurebianco.fr

Hubert BUISSON

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE
ISOLATION - RÉNOVATION

74500 NEUVECELLE
TÉL. 04 50 75 30 10 / 04 50 70 72 50
<http://perso.orange.fr/buissoncharpente>
buissoncharpente@wanadoo.fr

nany kid

Prêt à porter enfant 0-16 ans
Vêtements future maman
Décorations de chambres d'enfants
Cadeaux de Naissance

www.nanykid-evian@wanadoo.fr
1 avenue Jean Léger - 74500 EVIAN
Tél. 04 50 75 54 79

Vie Associative

Le Jardin des Sons



Le dimanche 18 décembre à Thonon à l'invitation du Lion's Club et en faveur de la canne blanche électrique, le groupe fit un concert de Noël en l'église Notre Dame de Lourdes. Dans une église remplie de chaleur et de convivialité.

Le lendemain, après une soirée bien arrosée de Chianti et de plats italiens, le Jardin reprit le car jusqu'à Venise. A défaut de pouvoir chanter sur les gondoles (manque de



La semaine suivante le Jardin fit une aubade nocturne le 23 décembre dans les rues d'Évian à l'invitation de l'Office du Tourisme et des commerçants, dans le cadre de Noël en fête. Malgré les froideurs hivernales et la bise qui s'étaient conviées, la soirée se passa dans l'Amour et la Magie de Noël. Avec un bon vin chaud à la fin de la soirée pour se réchauffer...

place) nous nous sommes autorisés à chanter une aubade sur la place St Marc...et sous la pluie !!

Le samedi 28 février, le groupe prit de la hauteur en allant faire un demi-concert avec l'Harmonie de Thollon. Sous la neige et dans le froid mais dans une église chaude et conviviale, le concert fut riche en émotions. Suite à la première partie effectuée par l'Harmonie et la deuxième par le groupe, tous deux se réunirent pour interpréter en chœur la célèbre chanson de Pétula Clark et reprise par Sister Act « Chariot » avec un arrangement de qualité écrit par le directeur de l'Harmonie.

Pour son dernier jour, le groupe se rendit dans la ville de Verone où le Président, le Directeur et Gabet dit « la mouche bleue » tombèrent sous le charme de Juliette... Pour information si nous ne connaissez pas la célèbre chanson « la mouche bleue » demandez-la auprès de Gérard BURNAT, il se fera un plaisir de vous la chanter !



De nouveau en partenariat avec le Lion's Club, le Jardin des Sons se mobilisa le 18 mai pour une soirée conférence-débat avec Sœur Sara, successeur de Socur Emmanuelle (les Chiffonniers du Caire). Malgré un public venu en petit nombre, la collecte rapporta 9000 €.



Pour clôturer son année, la Chorale organisa le samedi 3 juin son Concert à Maxilly avec l'Harmonie de Publier, La Voix du Léman.

En retour du concert donné l'année dernière avec une chorale italienne venant de Verone, le Jardin des Sons fut invité à son tour en Italie du 29 avril au 1er mai pour donner un concert avec deux chorales locales « Caselle et Evenjoy » (groupe de variété jazz). Devant une salle bondée et après 8 h de trajet, la soirée se déroula dans un échange fraternel et par un festival de chants. La fin du concert regroupa près de 200 choristes sur scène pour entonner le célèbre Amazing Grace.

Le Jardin des Sons tient à remercier tout d'abord la Mairie de Neuvecelle pour toute l'aide qu'elle nous apporte. Nous remercions également la commune de Maxilly pour son aide matérielle, ainsi que les cars Philippe pour leur gentillesse et leur disponibilité.

Guy JACQUIER - Chef de Choeur

Restaurant Scolaire

Vie Associative



Président
Vice président
Trésorière
Vice-trésorière
Secrétaire
Vice-secrétaire
Membres actives

Roland ALBORINI
Marie- Béatrice SANTACREU
Myriam GAUTHIER
Renée DEPOISIER
Séverine DUTRIEUX
Jonna WHEDE
Nicole HAMANT
Martine PITTET

L'association du Restaurant Scolaire a vu le jour en 1984, c'était une association type loi 1901, constituée d'un bureau de parents bénévoles, présidée cette année-là par madame LORIDANT. Madame Marcelle FABRELLO assurait le service des repas (effectif de 6 à 10 enfants maximum) avec l'aide d'une douzaine de parents bénévoles pour le service et la surveillance.

Les repas étaient fournis par le collège « Les Rives du Léman ». Monsieur Michel REBET était chargé des trajets aller-retour pour le « ravitaillement » des repas. La petite entreprise fonctionnait déjà très bien.



22 ans plus tard

Rien n'a changé, mis à part nos effectifs

- un bureau très dynamique constitué de huit membres
- une équipe de surveillance et de nettoyage (deux salariées du Restaurant Scolaire et deux salariées de la mairie)
- une trentaine de parents bénévoles

Dès la rentrée de septembre, 80-85 enfants fréquentent régulièrement notre cantine

- entre 50-55 enfants en élémentaire
- entre 25-30 enfants en maternelle

Vue cette augmentation, il était nécessaire de modifier notre organisation pour :

- la surveillance et le bien-être des enfants
- le service afin que nos bambins puissent manger chaud, surtout au deuxième service.

C'est pourquoi nous avons mis en place l'aménagement de la nouvelle cuisine, grâce à l'aide financière de la mairie. Le samedi 4 novembre, l'inauguration a eu lieu dans la bonne humeur. Il faut reconnaître que cela fonctionne très bien, demandez aux enfants de vous parler de leur nouvelle cantine !

Conclusion

Le Restaurant Scolaire est un service plus qu'utile à vous parents, c'est une association certes dynamique, mais il ne faut pas pour autant négliger le service et la sécurité. Attention à l'épuisement d'une équipe, nous avons besoin de vous pour la surveillance des enfants et la continuité de ce service.

PARENTS VENEZ NOMBREUX - ACCORDEZ NOUS UN PEU DE VOTRE TEMPS DE 11H20 A 13H30

Prendre contact avec notre bureau - Le Président

La Neuvecelloise

Vie Associative

La création de la Neuvecelloise date de 1962

C'est autour du père MOILLE qu'un groupe de bénévoles s'est mis à organiser la première kermesse sur la place de l'église de Neuvecelle. Il y avait entre autres Jean GRANJUX, Joseph MAÎTRE, Michel REBET, Maurice VESIN, Yvonne JACQUIER, Louis et Suzanne GRANJUX et Antoine LAZARETH. Et puis tous ceux et celles qui, comme on dit si justement, "donnaient la main" pour organiser cette kermesse pour faire vivre la paroisse.



La kermesse de la Neuvecelloise fut la première manifestation de ce genre, créée au cœur du village de Neuvecelle. Quel Neuvecellois ne se rappelle pas de l'ambiance qui régnait et qui existe heureusement toujours ? Dès le jeudi soir, les hommes montaient le chapiteau.

Les installations précaires du début ont vite laissé la place à un matériel fonctionnel. Et puis, le grand jour arrivait. Dès le matin, on se pressait à la sortie des messes pour déguster le café si bien préparé par « Dédée DURET et Génie LAZARETH. »



C'est en février 1981 que la Neuvecelloise déposa ses statuts à la sous-préfecture de Thonon-les-Bains et devint l'association la Neuvecelloise. Elle a pour objet l'animation de la paroisse de Neuvecelle, par des activités d'ordre culturel et artistique, l'entretien et la restauration de l'église paroissiale, la sauvegarde et la protection du patrimoine religieux et historique de la paroisse de Neuvecelle.

Au fil des années, la Neuvecelloise continue dans l'esprit de partage et d'amitié que ses fondateurs ont voulu lui donner. Elle n'oublie pas ceux de ses membres dont la vie fut fauchée brutalement et qui ont tellement compté pour la marche de l'association. Nous formulons le vœu que la Neuvecelloise apporte encore longtemps la fête et la joie au cœur du village de Neuvecelle.



Pour le comité
Marie France LORIDANT

Kermesse le dimanche 8 juillet 2007



Lou Nove Chatni

Lou Nove Chatni

Parents d'élèves de Neuvecelle



L'association, rappelons-le, a pour but de financer en partie les activités scolaires de l'école Robert MAGNIN et réunit par le biais de différentes manifestations les fonds destinés à cet effet.

Le bureau n'a pas évolué et je profite de cette « tribune » pour faire quelques mises au point :

- voilà 5 ans que le bureau est quasiment stable,
- voilà 5 ans que les membres actifs sont effectivement les mêmes,
- en 2003, nous financions pour 6 200 € d'activité, pour arriver à un montant record de 18 000 € l'année dernière, soit 3 fois plus,
- l'assemblée générale de l'association (bien que conjointe avec celle du Restaurant Scolaire) a attiré très peu d'intéressés.

Soit :

- l'association n'a plus d'intérêt pour les parents (ce que je ne pense évidemment pas),
- les membres de l'association sont trop efficaces et n'ont pas besoin, ni d'écouter ni d'éléments nouveaux (je ne le pense pas non plus).

Il apparaît des évidences.....

- 5 ans est une bonne période pour accomplir des projets et établir des relations de confiance entre enseignants, parents et membres de l'association,
- les projets financés (notamment projet cirque) sont de grandes satisfactions pour l'équipe entière durant ces 5 années,
- personne n'est comptable de ce qu'il a donné durant ces années mais il s'avère que la durée, le peu d'intérêt parfois observé, et aussi le départ de certains enfants à la fin de l'année scolaire font que l'équipe actuelle ne se renouvellera pas (en grande partie) l'année prochaine.

...et des risques :

- celui que l'association ne fonctionne plus, faute de volontaires,
- en conséquence, de ne plus pouvoir financer des projets forts faute de moyens (je rappelle 18 000 €).

Je fais donc un appel aux parents **qui doivent** s'impliquer car c'est une grande partie du projet éducatif qui est en jeu. On ne pourra ensuite reprocher à l'école, aux enseignants, à la commune, que celle-ci ne fait « pas grand chose pour leurs enfants », alors qu'on a tout pour réussir : les structures, les compétences, la mairie derrière nous (avec une forte subvention).....**manquerait que le bon vouloir des parents ????**

Personnellement, je fais cet appel aujourd'hui pour :

- que l'on ne dise pas plus tard « je n'étais pas au courant »,
- que les volontaires profitent de cette année de transition pour nous rejoindre et soient armés pour les futures années,
- que les enfants continuent de bénéficier des activités fortement liées à la vie de l'association.

Étant le 30ème numéro du bulletin municipal, j'en profite pour remercier tous ceux qui ont créé **LOU NOVE CHATNI** en 1989 et les différents bureaux et membres qui se sont succédé. Beaucoup d'enfants et donc de parents peuvent dire aujourd'hui que c'était une excellente idée et que son existence est maintenant indispensable.



Vous me permettez d'insister cette année sur ce transfert indispensable à une nouvelle équipe. Chaque parent peut nous contacter directement pour en parler et nous organiserons certainement au cours de l'année une ou plusieurs réunions si nécessaire.

Notre première soirée de l'année, Fondue chinoise, s'est déroulée le 14 octobre avec un joli succès. Le décor de la salle particulièrement soigné et l'atelier maquillage ont renforcé l'ambiance. Le repas, sous la conduite de notre cuisinier Patrick a permis à tous de se régaler. Je remercie au passage l'épicerie « Au Cochon Gourmet » pour les plats de viande préparés « aux petits oignons » à cette occasion. L'installation vidéo a permis aux adultes et aux enfants de se donner un peu d'air dans cette ambiance « surchauffée ». Le bénévolat exceptionnel de cette année pour la partie ambiance fait que nous retrouvons les bénéfices des années précédentes sans avoir eu recours à la tombola traditionnelle. Je remercie l'ensemble des organisateurs de cette soirée bénéfique.

Composition du bureau reconduit en septembre 2006 :

- Président : Joël SICAUD
- Vice-Président : Philippe DRAGO
- Secrétaire : Jocelyne BACQUIN
- Vice-Secrétaire : Nathalie BOUVET
- Trésorière : Anne-Marie MANON
- Vice-Trésorière : Jonna WEHDE

Merci aux 20 membres actifs (et aux nouveaux !!) qui complètent ce dispositif.

Le bureau - Les membres actifs

Ecole de Hand de Neuvecelle

Créateur du club en 1961, Président, mémoire vivante de son parcours, René POUX assiste toujours aux matchs des seniors le samedi soir au gymnase de la Léchère. Le club se structure face à la progression des effectifs en 1963 : une équipe réserve est créée et, en 1966, l'école de hand voyait le jour. 40 ans après, cette école existe toujours et les enfants sont de plus en plus nombreux. Entraînés par Alexandra DUQUESNE, éducateur sportif, ils progressent et prennent goût aux matchs. Ce n'est donc pas étonnant de les retrouver quelques années plus tard toujours au sein du club en catégorie supérieure, voire jusqu'en senior.

En 2001, la 1ère campagne des Labels est lancée par la Fédération Française de Handball, le club obtient le Label de Bronze. Depuis, chaque année, l'école de handball obtient le Label d'Argent, seuls 2 clubs sur 20 hauts savoyards ont obtenu cette distinction. Cette année, elle espère obtenir le



Remise de la coupe par Louis DURET et Robert BLANC à l'équipe poussins de l'A.S. Limas, vainqueur en 1989

Label d'Or. Ce label est une reconnaissance de la Fédération Française de Handball tant sur le plan de l'accueil, de l'accompagnement, du suivi, de l'encadrement, que sur le plan structurel et offres diverses que le club propose à ses licenciés. Le dimanche 16 octobre 2006, a eu lieu le 1er tournoi mini-hand de la saison où 80 enfants venaient disputer leurs premiers matchs, des enfants âgés de 3 ans à 8 ans. Après une journée d'efforts, ils sont repartis avec des récompenses et

surtout des rêves pleins la tête, espérant un jour sans doute devenir des futurs Jackson RICHARDSON, Valérie NICOLAS, des BURDET,...

Si vous voulez nous rejoindre et que vous êtes âgé de 4 ans à senior, veuillez contacter Alexandra DUQUESNE au 04 50 75 62 64 ou 06 74 03 16 57. Les entraînements pour l'école de hand ont lieu le mardi de 17h30 à 18h45 et le mercredi de 15h à 16h15.

Latino Rock L'



Maxilly tous les mardi :

- 17h30 à 18h30 Enfants de 7 à 8 ans.
- 18h30 à 19h30 Enfants de 10 à 12 ans.
- 19h30 à 20h30 Rock débutants adultes.
- 20h45 à 21h45 Salsa débutants adultes.

Neuvecelle tous les mercredi :

- 19h30 à 20h30 Rock avancé adultes.
- 20h45 à 21h45 Salsa avancée adultes.

Si vous aimez la danse, nous serons heureux de vous accueillir et de vous compter parmi nous.



L'association a vu le jour en septembre 2003. Cette première année a été une découverte pour notre comité puisque nous étions tous néophytes. Trois cours sont proposés chaque mercredi. Un cours de Rock débutant, un cours de Rock avancé et un cours toutes danses. Dès la seconde année, un cours toutes danses supplémentaire a vu le jour. La troisième année, nous sommes passés à six heures de cours par semaine. Quatre heures pour les adultes dont deux heures pour le rock et deux heures pour le toutes danses. Les deux heures restantes étaient proposées aux jeunes.

- 1 heure pour les petits de 7 à 8 ans.
- 1 heure pour les enfants de 10 à 12 ans.

Tous ces jeunes présentent leur savoir-faire lors de manifestations telles que le Téléthon, la fête de la musique etc... Cette quatrième année, les cours de toutes danses sont remplacés par des cours de salsa. Cette année, les cours adultes débutants et les cours enfants se déroulent à la salle des fêtes de Maxilly et les cours adultes avancés à la Maison d'Animation de Neuvecelle.

Vie Associative

Les Trompes de Chasse

Nos larmes...

Pour notre petite famille de sonneurs, cette année a été particulièrement marquée et attristée par le décès de **Frère Maurice ROSSET**, survenu le 21 mars dernier.



Durant de très nombreuses années, Maurice a été responsable de la bibliothèque de l'Institut Saint Joseph à Thonon.

Il a pris sa retraite au printemps 2001 à l'âge de 87 ans. Son départ pour la maison de retraite des Frères à Argonay nous a laissé un grand vide.

Nous avions pris l'habitude, ces dernières années, de lui rendre quelques visites surprises... en nous annonçant du son retentissant et inattendu de nos cors. L'émotion était telle que les larmes se trouvaient également aux rendez-vous.

Son impressionnante culture et ses innombrables anecdotes ont embelli nos répétitions durant une vingtaine d'années et resteront à jamais gravées.

Merci Maurice.

Nos sourires...

Voici nos prestations de l'année 2006 :

• **Le 21 mai : Concours régional de trompes de chasse à Volvic**
Notre groupe termine à la 2ème place du groupe B; ce qui vaut la 7ème au niveau régional. Christian obtient son Brevet. Fabrice et Noël se qualifient pour la finale des 3ème catégories, prévue au mois de septembre, à Sully-sur-Loire.

• **Le 4 juin : Championnat suisse de trompes de chasse**
Dans le classement « duo », Alain et Fabrice obtiennent la 3ème place. Dans le classement « trio », Alain, Fabrice et David obtiennent la 3ème place. Dans le classement « basse », David obtient la seconde place. Christian passe en 4ème catégorie.



• **Le 10 septembre : Championnat de France à Sully-sur-Loire**
La chance n'est pas au rendez-vous pour nos deux sonneurs qualifiés. Affaiblis par de petits soucis de santé passagers, Fabrice et Noël n'ont pu présenter le meilleur d'eux-mêmes. A charge de revanche...

Pour les amoureux du cor... intéressés pour venir agrandir notre équipe...

Nos répétitions ont lieu les lundis et jeudis à 20h, à l'école de Neuvecelle.

Noël ROCH, Président

Ecole du Chat Libre



Nous rappelons que notre activité principale est la stérilisation des chats errants ou abandonnés afin d'éviter une prolifération toujours dérangeante, d'où un irrespect envers le monde animal.

Il est vivement recommandé aux personnes « choisies » par ces vagabonds – et qui ont la gentillesse de les nourrir – de ne pas attendre pour nous contacter car il est toujours préférable d'intervenir avant des naissances non souhaitées... En effet, nous constatons encore trop de cas où, pour avoir trop attendu, on nous apporte une femelle avec le résultat de plusieurs portées.

Ajoutons, sans vouloir culpabiliser qui que ce soit, que nous sommes là pour intervenir dans les situations difficiles, par exemple plutôt que d'abandonner ces animaux n'importe où – surtout dans les bois ou endroits isolés – où aucune survie n'est possible et vouée à une mort lente et cruelle. Nous, association du Chat Libre, recommandons que les chatons soient laissés avec leur mère au moins 9 semaines avant de les en séparer pour éviter des problèmes de comportement à l'âge adulte. Evidemment, lorsque des chatons n'ont plus leur mère pour quelque raison que ce soit, nous essayons au maximum de les confier à une mère allaitante qui pourra leur donner les premières bases d'une bonne éducation. Dans ce cas, bien sûr, la mère de substitution devra être suralimentée puisqu'elle nourrira des petits orphelins en plus des siens. Vos dons en espèces, boîtes de pâtées, croquettes, couvertures, coussins, sont toujours très appréciés et nous remercions les personnes désireuses de nous aider.

Le Comité

Vie Associative

Neuvecelle Loisirs Culture



Les animations culturelles en 2006...

Conférences :

- « Feng Shui et géobiologie »
- « De la naissance d'une eau et de sa protection »

Théâtre :

- « Tante Madeleine »
- « Boeing, Boeing »

Une exposition photos à Pâques en collaboration avec Gavot Délic.

Avis !!!

Cette période de l'année pourrait être propice à l'exposition d'une association d'artistes locaux.

Peintures en été...

Nicole WACKENTHALER nous a promené autour des lacs, Marie-Laure AINOUX et Bruno VERDIE nous ont transportés dans un univers de souvenirs, de « Résonances ». Avec Xiaoyang GALAS nous avons fait le tour du monde, un monde de paix et de couleurs.

Les Journées du Patrimoine 2006 ont été un bon millésime, non seulement une exposition riche en histoire et culture locale, mais elles ont été aussi une rencontre très amicale entre tous les représentants des communes du Pays d'Evian.

Les circuits organisés sur le Plateau de Gavot et au bord du lac ont été plébiscités. L'histoire de ces lieux racontée avec anecdotes à l'appui, plus quelques dégustations au long du parcours, ont contribué à donner un certain intérêt à ces endroits connus par la majorité des participants.

Après ces encouragements, nous envisageons d'intégrer dans les animations futures des journées culturelles et touristiques. Bienvenue aux suggestions...



Concerts :

Le Chœur de l'Orchestre Symphonique du Mont-Blanc. Joëlle MORRIS accompagnée par J.M REBOUL et le Chœur « Double Croche ».

Ces deux soirées ont été d'excellentes rencontres musicales. Joëlle MORRIS, connue des Neuvecellois de par sa participation à différentes chorales, nous a fait passer un agréable moment. Elle joue avec la musique et les mots et donne ainsi à sa prestation chaleur et convivialité.



Concert Joëlle MORRIS et le Chœur « Double Croche » du 20 octobre où l'on peut reconnaître quelques neuvecellois.



Le Marché de Noël

Et les traditionnelles :

La Fête de la Musique ... humide, le Vide grenier et ses 70 exposants.

L'année s'est terminée avec le Marché de Noël, une soirée théâtre « Boeing, Boeing » interprétée par une troupe de Neuvecelle « La Lotte Rieuse » et le Téléthon 2006 avec ses animations habituelles.

Le programme 2007 est en préparation. Nous vous le présenterons lors de l'assemblée générale du 26 janvier à 19h à la Maison d'Animation. Venez nombreux.

Françoise LACROIX, Présidente

Le Marque Page

30^{ème} Bulletin Municipal ...

... 20 ans de la bibliothèque !

Les grandes étapes :

1986 : la municipalité avec l'aide de monsieur BEETSCHEN met en place une 1ère activité dans le cadre du groupe scolaire, avec l'aide de bénévoles.

1993 : constitution d'une association loi 1901.

1998 : un concours permet de donner un nom à l'association : " LE MARQUE PAGE ".

Daphnée commence l'informatisation des livres et met en place les activités du mercredi pour les enfants.

1999 : le 2 octobre le Marque Page s'installe au Clos Chenevière, à Milly.

2002 : création d'un espace internet.

Mise en place d'un atelier de généalogie qui se poursuivra jusqu'en décembre 2005; le résultat de ce travail peut être consulté à la bibliothèque.

2003 : arrivée de Pascale.

2004 : la bibliothèque passe en régie : une personne est employée par la mairie et les bénévoles continuent toutes les animations.

2006 : Daphnée est remplacée par Pascale qui est désormais engagée par la mairie au poste de bibliothécaire. Tout au cours de ces années, les bénévoles, toujours très présentes, ont essayé d'animer, de faire vivre et évoluer la bibliothèque et ceci à travers des activités très diverses.



Elle a organisé plusieurs fois des concours : nouvelles, nom de l'association.

Elle a reçu auteurs, conteurs, voyageurs régionaux : Jean de Neuvecelle, Freddy TOUANEN,

Alain GUIRAUD, Jean Claude PERRÉARD, Anne MÉMET, Nicole HEILIGENSTEIN.



Certains " spécialistes " nous ont fait partager leurs passions : Catherine FRANCOZ écrivain public, Stéphane GATOUILLAT et la flore alpine, un peintre Franck MERCIER, Irène REMILLIEU paysagiste, l'atelier d'écriture de Vincent VILLEMENOT. Repas et goûter littéraires ont été appréciés.

De nombreuses expositions se sont déroulées dans ses locaux : La Savoie, histoire de pommes, le chocolat, les cerfs volants, Victor HUGO, le Japon et le Kyudo, les champignons, les oiseaux en hiver, l'Himalaya...

Depuis quelques années, la bibliothèque est aussi présente aux journées du patrimoine.

Les lecteurs qui le désirent peuvent participer aux cafés littéraires, activité organisée par Catherine ARGENTO. Ils ont pu donner leur avis sur les livres choisis pour le " Salon du livre d'Hermillon ".

Les enfants ne sont pas oubliés : Pascale les accueille le mercredi après-midi pour le conte ou des activités ludiques. Elle reçoit aussi de manière régulière les 9 classes de l'école de Neuvecelle.

Nous ferons tout notre possible pour continuer à vous proposer ce genre d'activités et nous vous réservons quelques surprises du genre : " lâcher de livres sur Neuvecelle " ! Mais chut !!!

L'équipe du Marque Page

Vie Associative

Neuv'Gym

Décembre 1986 - Décembre 2006



Le club de gymnastique féminine a 20 ans – celui-ci a vu le jour grâce à Annie SIMON et Nadine SERVOZ, la Mairie ayant mis à leur disposition la salle de jeux de l'école maternelle.

Depuis, les fidèles de la première heure et les nouvelles adhérentes se retrouvent deux fois par semaine dans une ambiance sympathique. Ces rendez-vous sont devenus incontournables comme le brizolon, la fondue de l'Amitié, le carnaval d'Évian, les sorties au restaurant ou les balades. Exemple, ce dimanche de juin 2006, nous étions aux Contamines Montjoie devant un farcement et des beignets de pommes de terre après avoir rejoint au bout d'une heure de marche l'auberge de la Colombaz, repartant l'après-midi en excursion pour profiter du site sous un beau soleil.

Vous pouvez nous rejoindre le mardi à 20h et le jeudi à 19h15 pour le LIA et 20h15 pour le stretching.



La Lotte Rieuse

Groupe Théâtral

Il aurait été plus confortable de faire le bilan de l'année écoulée après le 2 décembre, date à laquelle nous allons jouer la pièce « Boeing-Boeing ». Il est rassurant de se dire que le doute fait partie de toute entreprise humaine et que c'est un « moteur d'amélioration », particulièrement dans un projet comme le nôtre visant à donner du plaisir, de l'émotion, du rire à autrui. Il n'empêche que, plus l'échéance approche, plus le cérébral et la logique sont inefficaces pour maîtriser les doutes des comédiens et plus ça se passe au niveau des tripes !!!

Mise à part la préparation de cette comédie de boulevard de Marc CAMOLETTI, la Lotte Rieuse a organisé cette année quatre stages d'improvisation théâtrale. Vu le retour des nombreux participants, cette proposition, ouverte à tous, semble séduire. En réveillant et en cultivant notre imaginaire et notre créativité, l'improvisation apporte un bénéfice insoupçonné dans de nombreux domaines tels

que la gestion de ses émotions, l'estime de soi ... La nécessité d'installer un climat de confiance est une préoccupation permanente des stages animés par Christine GAVILLET, metteur en scène et formatrice en communication. Pour ceux qui sont tentés, le prochain stage est prévu le samedi 16 décembre de 10h à 17h à la Maison d'Animation de Neuvecelle.

Richard MULLER, Président



Atelier d'Arts

Tous les jeudis après-midi

Renseignements

S/c Carmen VIGLIANO
132, impasse du Stade
Tél : 04.50.75.19.58



Vie Associative

Les Donneurs de Sang

Le premier article d'une association de Neufvecelle dans le Bulletin Communal, en 1982, s'intitule « Faisons plus ample connaissance avec l'association des donneurs de sang », la plus ancienne des associations encore en activité dans la commune.

DONS 2007 : 22 janvier
7 mai
30 juillet
22 octobre

Il retrace l'historique de sa création en 1968 et des prélèvements à la mairie puis dans le réfectoire de l'entreprise LÉONARDUZZI. Rappelez-vous les soirées surprises (loto) avec le prix du Président de la République (vase de Sèvres), les sorties en car, les repas, animés par notre ami Alain à l'accordéon, et le fameux tiercé humoristique des ânes, sur le terrain de l'école actuelle !



Les cuistots du comité

Certes, une baisse s'est manifestée, mais, en 2006, la remontée s'amorce avec 296 poches prélevées sur 308 personnes présentées, mais surtout avec 15 nouveaux donneurs. Pour cela, un gros travail est à faire pour fidéliser les donneurs actuels et en recruter des nouveaux, surtout des jeunes.

Le comité propose donc des animations tout au long de l'année : concours de ski alpin, de ski de fond, de rames, promenades familiales à pied ou en raquettes. La 1ère sortie « raquettes-raquette » en janvier a permis de réunir une quarantaine de personnes dans une balade en raquettes autour du Mont Bénand à Bernex, suivie d'une bonne raclette en famille. Pour l'amélioration de ces manifestations et des casse-croûtes après les prélèvements, le comité invite les donneurs et sympathisants à son loto le samedi 27 janvier 2007 pour une bonne soirée de convivialité et d'aide à l'association.

Tant de malades et d'accidentés ont besoin de nous, les donneurs. Vous qui êtes en bonne santé, prenez un peu de votre temps et venez nous rejoindre aux différentes collectes de l'année. Nous recherchons aussi de nouveaux sportifs et sportives surtout, pour compléter nos équipes pour les courses de rames sur le lac. Ces sorties permettent de se réunir et de faire connaître notre activité et sa devise :

TEMPS + SANG = VIE

Le comité



Le comité en 1984

Que de chemin parcouru depuis ! L'association, forte de ses 250 membres, permet d'alimenter la banque du sang d'environ 300 à 320 poches par an. Bien sûr, il y a 30 ans, nous avions le même nombre avec 2 fois moins d'habitants. Les mentalités, la sécurité du donneur et surtout du receveur, l'anticipation de maladies potentielles y sont pour beaucoup.

La vie de l'association est engendrée par les différents comités, menés par seulement 2 présidents, Antoine LAZARETH puis Michel REBET depuis 1983. Leur dynamisme a permis de traverser sans trop de dommages ces dernières années et surtout la terrible « affaire du sang ». Depuis 1968, plus de 11700 poches de sang ont ainsi pu sauver de nombreux malades et accidentés.



Casse-croûte d'été

Vie Associative

Un Club celui de l'Amitié

Cette année 2006 est une année exceptionnelle : en effet, le bulletin municipal fête sa 30ème édition (un bail ! ...) et notre club de l'amitié, lui, fête, devinez... ses 19 ans ! ... Créé en 1987, les comités s'y sont succédé et de nombreux adhérents nous ont hélas quittés.



1ère expo-vente au Club de l'Amitié - 1988



Le 2 novembre, en présence de Louis DURET, Maire de la commune, le Club de l'Amitié a reçu un don d'un montant de 1 500 €.

Ce beau geste est celui de Madame Nicole DELORS, résidente sur la commune de NEUVECELLE depuis de nombreuses années.

C'est autour d'une coupe de champagne et d'un savoureux gâteau que Marguerite VESIN, présidente du Club et ses membres ont accueilli leur généreuse donatrice.

Planning de l'année 2007

- 11 janvier : galette des rois
- 15 février : goûter
- 16 mars : repas
- 5 avril : loto de Pâques
- 10 mai : repas
- 21 juin : pique-nique
- 5 juillet : repas de clôture.

Tout au long des années, les présidents se sont efforcés d'organiser des sorties, ici et là, autour du lac et même plus loin, des repas dans les restaurants environnants, des pique-niques (même par temps défavorable, comme cette année où nous l'avons fait à l'intérieur de notre salle, nous appelons cela « pique-nique confort ! ... »).

Quant aux activités, un article du Messenger du 16/12/88 évoquait la 1ère exposition du club. Il faut dire que le club vit grâce à la subvention de la commune, aux cotisations des adhérents, à ses ventes et à quelques dons.

Pour revenir à ce qui est actuel, l'année a été assez calme. Nous avons fait quelques sorties appréciées comme les repas ! ... et également la visite aux « Aigles du Léman ». Ce jour-là, le temps n'étant pas de la partie, c'est avec les

parapluies ouverts que nous avons admiré un magnifique gros ours, que son dompteur a réussi à maintenir, hors de son enclos en lui donnant quoi ? Des chamallows ! ... à profusion ! ... et pour compenser le spectacle prévu, nous avons eu une démonstration de vols d'oiseaux, en salle, avec la présentation de jeunes nouveaux nés.

Remercions les organisateurs qui ont fait le maximum pour nous être agréables, et leur repas servi a été apprécié.

Donc pour cette année 2006/2007, nous attendons vos adhésions vous les jeunes retraités, vous les anciens, plus tous ceux qui le désireront.



Le Comité

• 1979 : naissance du bulletin

En avril 1977 fut créée la Commission municipale « Information et Participation » avec comme objectif la modernisation et la multiplication des panneaux d'affichage. Puis à l'aube de 1979, pour encore mieux informer les citoyens de Neuvecelle des principaux événements de la vie communale, est né le premier Bulletin municipal sous l'impulsion du regretté Charles PERNET (décédé le 24 août 1999). En sa qualité de Président de la Commission des finances, sa grande préoccupation était l'utilisation des deniers publics avec justice et équité. Il a ainsi attaché une grande importance au support publicitaire, qui grâce à la qualité des bulletins, s'étoffait au fur et à mesure des parutions. Il faut ici témoigner à tous les annonceurs notre reconnaissance et nos remerciements. Au fil des années, le Bulletin s'est structuré et développé. Il est devenu le miroir de la commune. Je ne reviens pas sur les étapes de la « fabrication » du Bulletin, elles sont très bien narrées dans le Bulletin n° 20 page 11 par M. Daniel HEILIGENSTEIN. Année après année, depuis près de trente ans, les Bulletins relatent la vie et l'évolution de la commune. Essayons d'évoquer les traits marquants de cette évolution.

• Deux maires de 1977 à nos jours

Une commune est dirigée, gérée, administrée par une équipe municipale qui est maintenue ou modifiée par élections tous les six ans. Le maire détient le pouvoir « exécutif » ; il donne l'impulsion. Les adjoints (5) sont chacun responsable d'un secteur (finances, voirie...) et les conseillers (12) comme le nom l'indique, amènent leurs conseils avisés ; ils détiennent le pouvoir législatif. Les Neuvecellois semblent satisfaits de la gestion de leur commune. En trente ans, ils ont donné leur confiance à deux maires :



De 1977 à 1983 Joseph DEGRANGE

Il fut d'abord nommé maire en janvier 1945 sur instigation du Président du Conseil Départemental de Libération jusqu'en 1947. Il redevint maire en 1977, après avoir été conseiller et adjoint. Les écoles furent une de ses grandes préoccupations. D'abord en 1945, après un incendie, il fallut rénover la mairie - écoles, puis en 1981, le 7 novembre il inaugura le groupe scolaire de

Milly. Pendant cette période les réunions du conseil étaient encore souvent très animées. Les élections étaient politiques, deux listes droite-gauche s'opposaient. Campagnes agitées avec arrachage des affiches...

Le conseil était composé de 13 conseillers. Dans les débats, le 10 contre 3 était souvent explosif. Le fait accompli était l'usage, ainsi que la non inscription des interventions de la minorité dans les procès-verbaux. Les trois membres de l'opposition (BENED - BILLEY - GRIMONT) voulaient profiter du Bulletin municipal n° 3 pour porter à la connaissance des électeurs les réserves émises lors du vote du budget. « Etablir un dialogue », pourtant le but du Bulletin proposé par le maire, leur fut refusé. Ce désir fut même à l'origine de l'interruption fracassante par M. le maire, de la réunion du conseil municipal en date du 14 décembre 1979. Ce qui m'amène à parler du regretté Adrien BENED, auteur de « recto-verso » célèbres. Il fut un grand défenseur de « la démocratie et de la participation ». Au conseil depuis 1965, décédé en octobre 1985, il fut un homme de conviction, conscient de son rôle public et fidèle à son idéal.

De 1983 à aujourd'hui Louis DURET

Une nouvelle impulsion est donnée à la commune. Le Bulletin municipal est ouvert à tous les conseillers. De 1983 à 1999, un travail d'équipe s'opère au sein du conseil. Ainsi le 12 mars 1989, pour les élections municipales, une petite révolution s'est opérée dans la commune. L'opposition droite - gauche s'étant estompée pendant le mandat 1983 - 1989, l'équipe municipale a essayé de gérer la commune avec un minimum de gaspillage des deniers, tout en veillant à donner les infrastructures nécessaires en facilitant la vie de tous les jours aux citoyens et cela avec une imposition raisonnable. Il était donc logique que les élus de la « liste d'union pour la gestion démocratique de Neuvecelle » (scrutin de 1983) s'associe aux autres conseillers municipaux pour former une liste « d'Entente municipale ». Les électeurs, saluant cette initiative, ont donné toute leur confiance dès le premier tour à toute la liste. En 1995 et en 2001, après quelques départs pour différentes raisons de certains conseillers, les électeurs ont renouvelé leur confiance à la même liste renouée, conduite par M. Louis DURET, devenu entre-temps conseiller général du canton d'EVIAN. Aux élections municipales, les affrontements idéologiques n'ont plus droit de cité. Les électeurs choisissent les candidats qui avec justice et équité gèrent les problèmes de la commune pour le bien être de tous les citoyens. Pour les autres élections (présidentielles, européennes, législatives, cantonales) malgré le doublement de la population, donc des électeurs inscrits, nous pouvons observer une constante, Neuvecelle vote toujours à droite, autour de 60 %. Est-ce à cause du niveau de revenu de la commune ? Il est actuellement de 20 133 € (revenu médian annuel : 50 % de la population au-dessus et 50 % en-dessous). Neuvecelle est classée 15ème dans le Chablais (Evian est 48ème avec 16 468 et Thonon 57ème avec 15 591).

Vous avez pu suivre, sous l'impulsion des deux maires et à travers les divers Bulletins, l'évolution de la commune sur une période de trente ans. Essayons de relater les faits marquants.

• L'expansion de Neuvecelle

On peut considérer qu'avant 1977, Neuvecelle était un groupement de hameaux sans véritable unité. Comme dit M. le maire, Neuvecelle, était un peu partout et nulle part. La situation entre lac et montagne conditionnait une économie autour de l'agriculture et de la pêche. Puis, sorti peu à peu de son



La municipalité en 1995

caractère agricole, le paysage change d'aspect. Les terres agricoles se transforment en terrains à construire. Les champs et prés laissent la place à des jardins privatifs et à des villas. Chaque année de 12 à 15 permis de construire pour un habitat individuel sont attribués. La population évolue et passe de 850 habitants en 1968, à 1 500 en 1978, à 1954 en 1990 et à près de 2 500 aujourd'hui. L'équipe municipale sous l'impulsion du maire doit faire face à ce doublement de la population depuis 1975. Ainsi, les équipements de base structurants ont pu être maintenus et développés. Il a fallu doubler les réserves d'eau en rendant le réseau de distribution d'eau potable performant et fiable, construire un nouveau groupe scolaire pour accueillir tous les enfants, réaliser d'importants travaux sur la voirie et sur les réseaux, développer les structures de la mairie en les dotant d'outils performants pour mieux servir le public.

La prolifération de nouvelles habitations principales et de résidences secondaires, obligea le conseil municipal à ménager l'avenir et à programmer une urbanisation rationnelle. Il a donc fallu doter la commune d'un plan d'occupation des sols (POS). Ce plan a été adopté le 16 décembre 1983. Puis Neuvecelle a dû chercher un nouvel équilibre, un pôle. Milly est tout désigné pour jouer un rôle de centre en accueillant des logements collectifs, des commerces et des services. Milly est devenu un véritable pôle commercial redynamisé grâce aux aménagements routiers récents. Ce recentrage de la commune autour de Milly se poursuivra dans les prochaines années grâce à un nouveau projet d'aménagement approuvé par le conseil municipal le 1er juin dernier. Neuvecelle est devenue une commune touristique et résidentielle par ses revenus. Avec Milly, la commune a pris un caractère urbain, tout en gardant une image rurale à ses hameaux. La vocation touristique s'affirme aussi à travers le concours des maisons fleuries, où la commune améliore chaque année son classement et sa note.

• Un développement harmonieux

Cette expansion harmonieuse, en trente ans, a pu se réaliser grâce à une gestion saine des deniers des contribuables. Le budget de fonctionnement a été multiplié par 9 de 1978 à 2005, suite à la croissance de la commune et de l'évolution des équipements. La commune a pu investir grâce au produit des contributions directes (les 4 taxes), en progression très nette due à l'augmentation de la population et aux nombreux permis de construire accordés. Les résultats sont là. Le développement de la commune s'est opéré dans une certaine harmonie : les nouveaux arrivants ne sont pas restés des étrangers et les habitants les plus anciens n'ont pas le sentiment d'avoir été envahis. Dans cet état d'esprit, de nombreuses associations avec des activités diverses et fort variées ont pu se développer autour d'une maison d'animation construite en 1999.

• Une population en forte croissance

C'est la population qui fait une commune. Il faut une harmonie entre les différentes générations. Les jeunes jusqu'à 20 ans sont scolarisés. Les 20 - 30 ans partent faire des études et pour la plupart ne reviennent plus. Les actifs sont environ 900 à Neuvecelle : 1/3 travaille sur la commune, surtout dans l'hôtellerie, 1/3 travaille

en Suisse et 1/3 dans l'agglomération Thonon - Evian. Puis il y a les plus de 60 ans qui correspondent à 20 % de la population. Leur part est grandissante au détriment des moins de 20 ans et des actifs. Le vieillissement de la population est amorcé. Le problème maintien à domicile se pose avec les services adaptés ; est-ce suffisant ? Je ne le pense pas. La commune devrait peut-être envisager de construire une maison de retraite, établissement devenu indispensable dans une commune de 2 500 habitants. Cela pourrait aussi s'envisager dans la nouvelle évolution de la commune, dans ce nouveau cadre qu'est la communauté des communes du pays d'Evian.

• Un cadre de vie agréable

Les Neuvecellois ont de la chance d'évoluer dans un cadre de vie agréable. Il faut veiller à le protéger et à l'aménager encore. Les élus en charge de la commune ces trente dernières années ont rempli leur mission pour le bien-être des administrés. Nous entrons dans de nouvelles agitations électorales. Pour les élections municipales, il faut assurer une continuité en choisissant une équipe qui possède l'expérience et un savoir-faire et qui sait dégager des priorités d'action pour le bien de tous les citoyens en saisissant toutes les opportunités. Il faut poursuivre le « dialogue social », à travers les bulletins pour ne pas faire mentir le slogan à l'entrée de la commune : « je n'ai pas changé... j'ai évolué ! ».

• Quel avenir ?

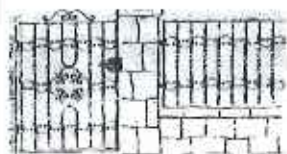
Pour les élections présidentielles, c'est plus compliqué et plus délicat. L'avenir de la commune dépend un peu de ce choix. Un bon président ou présidente soulagerait les charges des communes en mettant un frein au transfert des responsabilités de l'Etat vers les collectivités locales. Il augmenterait la DGF (dotation globale de fonctionnement), qui depuis des années décroît régulièrement. Il établirait le « dialogue social » qui d'après notre président actuel, Jacques CITRAC, est en retard en France. Pour lui, c'est un problème urgent. Le citoyen aimerait qu'on l'écoute, qu'on l'entende, qu'on le comprenne et qu'on le respecte. Assez avec ces politiques qui ont pour devise plaire plutôt que faire et paraître plutôt qu'être. La politique est devenue un métier, elle n'est plus un service citoyen. En trente ans, la coupure historique droite gauche a laissé la place à une coupure beaucoup plus dangereuse opposant le haut et le bas de la société. La classe ouvrière a été remise au musée, l'industrie ne représentant plus que 22,7 % (contre 45,7 % en 1974) l'économie de services s'est mis en place avec 73,2 % (43,2 en 1974). Ce nouveau peuple est différent, divisé, dispersé, tout en représentant le groupe social le plus nombreux. Le peuple est toujours là, on ne le voit plus, on l'ignore. Le (la) futur(e) président(e) doit pouvoir imposer dans un climat de confiance les décisions fortes et les réformes qui s'imposent. Seul un effort collectif, équitablement réparti peut sortir notre pays de cette spirale des « trente déclinantes » (1975 - 2006). Notre avenir et celui de nos enfants en dépend. Nous attendons un(e) candidat(e) avec un programme qui donne envie de voter pour, car en général les Français votent contre quelqu'un, d'où les échecs et le fléau français du « descenseur social ». Que ce mot de Clémenceau puisse être suivi par le (la) prochain(e) président(e) : « Il faut savoir ce que l'on veut. Quand on le sait, il faut avoir le courage de le dire. Quand on le dit, il faut avoir le courage de le faire ». Il faut s'émanciper, enfin, de l'héritage du mensonge et de la démagogie.

Francis GRIMONT



Les employés communaux en 1979

**Metallerie INOX ALUMINIUM
SERRURERIE FERRONNERIE**



Toutes fermetures
du bâtiment

Etablissement Richard VESIN
300, route du curtenay
04 50 75 43 80
74500 Maxilly-sur-Léman

Nouveau



Gaëlle Coiffure
à domicile
à partir
du lundi
2 octobre

Homme
Femmes
Enfants

Tous services :
Coloration mèches,
Coupes,
Permanentes
Mise en plis,
Brushing...

Disponible
entre 12h et 14h
Tél. 06 30 38 04 39

Pour les - 25 ans, - 20% sur les services
coloration ou mèches dames



imprimerie
Vuattoux
depuis 1938

toute l'imprimerie / tout l'emballage

Tél. 04 50 71 00 06

Fax 04 50 71 68 62

info@vuattoux.com

Ch. du Clos d'Yvoire - Rte de Morzine
74200 THONON-LES-BAINS

www.vuattoux.com

L'Orchidée
Virginie

1259, avenue d'Abondance,
Le Rond-Point
74500 NEUVECELLE
☎ 04 50 75 13 73



**RENAULT
TRUCKS**

BARATAY & Cie LEHMAN POIDS LOURDS
Agent RENAULT TRUCKS

Les Cinq Chemins - Margencel
74200 Thonon-les-Bains
Tél. 04.50.72.74.70 - Fax 04.50.72.58.36

SAT AUTOCARS

11, av. J.-Ferry - 74202 THONON
Tél. 04 50 71 00 88 + - Fax 04 50 71 89 85

Location d'autocars de 20 à 53 places

**TOUS VOYAGES ORGANISÉS
ET SÉJOURS EN FRANCE
ET A L'ÉTRANGER
POUR GROUPES ET INDIVIDUELS**

Web : www.sat-autocars.com

Dossier

30^{ème}

Bulletin Municipal

Maires et Conseils Municipaux
de 1977 à 2006



Installation du Conseil Municipal et du Maire le 25.03.1977

Maire :

Joseph DEGRANGE

Conseil Municipal :

Antoine LAZARETH, 1er adjoint (†),
Louis DURET, 2ème adjoint,
Françoise BEETSCHIEN,
Adrien BÉNED (†),
Michel BIOLLEY,
Maurice CHAPUIS,
Pierre CURDY (†),
Lucien DUCRET (†),
Serge FOREI,
Francis GRIMONT,
Chantal NEGRE,
Charles PERNET (†).

Maires et Conseils Municipaux
de 1977 à 2006

Installation du Conseil Municipal et du Maire le 18.03.1983



Maire :

Louis DURET

Conseil Municipal :

Joseph DEGRANGE, 1er adjoint,
Antoine LAZARETH, 2ème adjoint (✚),
Charles PERNET, 3ème adjoint (✚),
Chantal DEVOUASSOUX, 4ème adjoint,
Gérard BRAUGHEON,
Françoise BEETSCHIEN,
Adrien BENEDE (✚), Michel BIOLLEY,
Michel BONNEVIE, Etienne CHAPUIS,
Robert FLORET (✚), Serge FOREL,
Philippe GIRAUD, André GRANJUX (✚),
Francis GRIMONT, Jacques LACROIX (✚),
Pierre PAGNIER, Jean VERDIER.

Installation du Conseil Municipal et du Maire le 19.03.1989



Maire :

Louis DURET

Conseil Municipal :

Antoine LAZARETH, 1er adjoint (✚),
Charles PERNET, 2ème adjoint (✚),
Michel BIOLLEY, 3ème adjoint,
Etienne CHAPUIS, 4ème adjoint,
Françoise BEETSCHEN, Jacques BLIN,
Michel BONNEVIE, Josiane CLAIMAND,
Robert FLORET (✚), Serge FOREL,
Daniel HEILIGENSTEIN,
Martine PITTEL, Francis GRIMONT,
Albin LAURENT, Anne MOREL,
Pierre PAGNIER, Dominique ROCH,
Jean VERDIER.

Maires et Conseils Municipaux
de 1977 à 2006

Installation du Conseil Municipal et du Maire le 18.06.1995



Maire :

Louis DURET

Conseil Municipal :

Charles PERNET, 1er adjoint (✚),
Etienne CHAPUIS, 2ème adjoint,
Dominique ROCH, 3ème adjoint,
Claudine DELERCE, 4ème adjoint,
Gil BEAUGHEON, Sylvie BESSON,
Michel BONNEVIE, Bernard CHAFFANEL,
Josiane CLAIMAND, Quentin DÉAL,
Serge FOREL, Daniel HEILIGENSTEIN,
Antoine LAZARETH, Pascal MARTIGNIÈRE,
Michel MORIN, Bruno PHILIPPE (✚),
Jean VERDIER,
Françoise VISSUZAINNE-BUISSON.

Installation du Conseil Municipal et du Maire le 24.03.2001



Au centre et au premier plan :

Louis DURET, Maire et Conseiller
général du canton d'Evian.

De gauche à droite :

Sylvie BESSON, 4ème adjoint, chargée
de l'école et des activités périscolaires,
Etienne CHAPUIS, 1er adjoint, chargé
des travaux, de la voirie et des réseaux,
Christian RUFFET, 5ème adjoint, chargé
des finances et de l'économie,
Dominique ROCH, 2ème adjoint, chargé
de l'urbanisme et l'environnement
Pascal MARTIGNIÈRE, 3ème adjoint,
chargé de la communication, de
l'animation et de la vie sociale.

Conseil municipal : Valérie BIRRAUD, Bernard CHAFFANEL, Quentin DÉAL, Bertrand FAVRE-ROCHILLY, Jean-Charles LAZARETH,
Jean-Marie LEROY, Michel MORIN, Pierre-André NORO, Patrice RIGAUD (démission le 6-09-2005), Sabine SANNICOLO-FOREL,
Mireille VALAT (✚), Jean VERDIER, Claude VESIN

Evolution des impôts locaux de 1979 à 2006

« Avez-vous reçu vos impôts locaux ? Vous avez vu, ils ont encore augmenté ? »

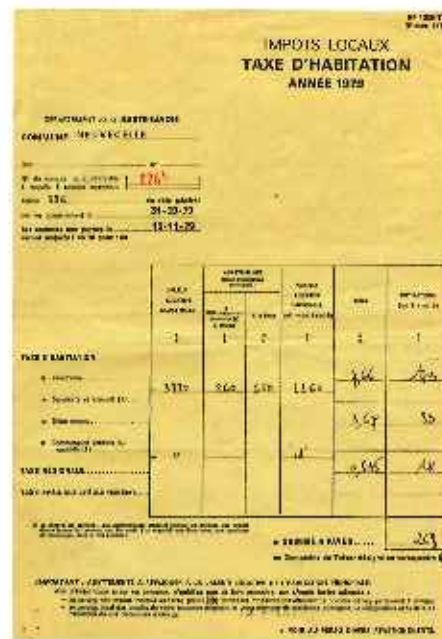
Voici un dialogue très souvent entendu lors des mois d'automne, lorsque le facteur a déposé dans les boîtes aux lettres ces courriers douloureux.

Pour ce 30^{ème} bulletin de Neuvécelle, il nous a semblé intéressant d'examiner l'évolution des deux principales taxes touchant l'ensemble de la population, qu'on soit propriétaire ou locataire : **la taxe d'habitation et la taxe foncière.**

Le premier objectif est de détailler leur structure puisqu'elles sont toutes les deux composées de plusieurs éléments et que des changements importants sont intervenus ces dernières années sous l'influence de la décentralisation.

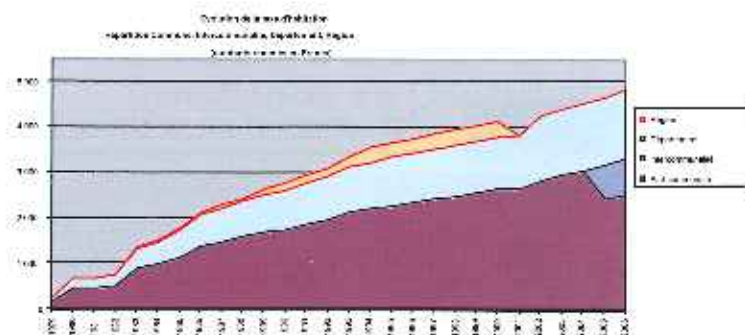
Ensuite, nous regarderons comment les différentes instances ont fait évoluer leurs taux respectifs en les comparant avec l'inflation.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, une première surprise, certes anecdotique : les bordereaux de la taxe d'habitation des années 1979 à 1981 sont encore des documents remplis manuellement ! Les débuts de l'ère technologique ne sont finalement pas si lointains !



Taxe d'habitation : évolution de 1979 à 2006.

La taxe d'habitation est structurée en plusieurs parts reflétant les 4 niveaux de la gestion administrative de notre pays : la commune, le département, la région et plus récemment les structures intercommunales (communautés de communes ou d'agglomérations provenant de la loi sur la décentralisation).



Remarques :

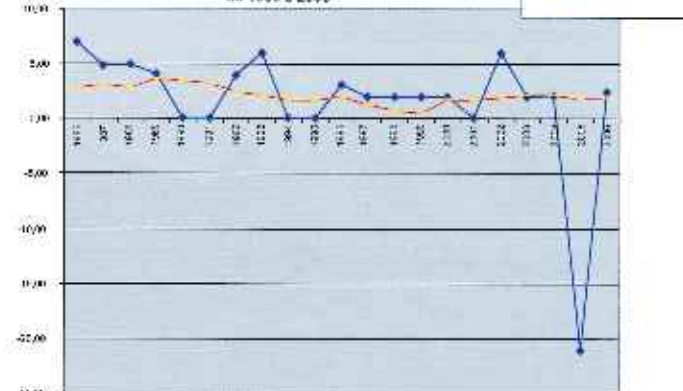
- la région n'intervient plus dans la taxe d'habitation depuis 2001,
- par contre, la part affectée au département a subi une nette hausse en 2002 (augmentation de 65 %) qui se justifie par le financement d'une nouvelle allocation prise en charge : l'APA (aide à la perte d'autonomie). Sur ce sujet, voir l'article de Christian RUFFET dans Neuv'Echos d'octobre 2002,
- plus tard, l'année 2005 a vu l'arrivée de la Communauté de Communes du Pays d'Evian : de ce fait, la commune a décidé de baisser sa part reflétant ainsi le transfert de compétences effectué au profit de l'intercommunalité. Le schéma montre bien qu'il n'y a pas eu de surtaxation du citoyen. Notons qu'il n'en a pas été ainsi dans toutes les communes de la communauté !
- la part communale à laquelle il faut associer la part venant de la communauté de communes représente de façon constante environ les 2/3 du total, le 1/3 restant allant au département.

Le même exercice sur la taxe foncière fait ressortir :

- une nouvelle part liée au traitement des ordures ménagères,
- la présence continue de la part pour la région contrairement à la taxe d'habitation où elle s'est interrompue en 2001,
- la hausse de la part département déjà constatée sur la taxe habitation en 2002 avec les mêmes explications mais encore plus prononcée ici avec +65 % au lieu de +20 %.



Taxe habitation : Evolution annuelle du taux communal par rapport à l'inflation de 1986 à 2005



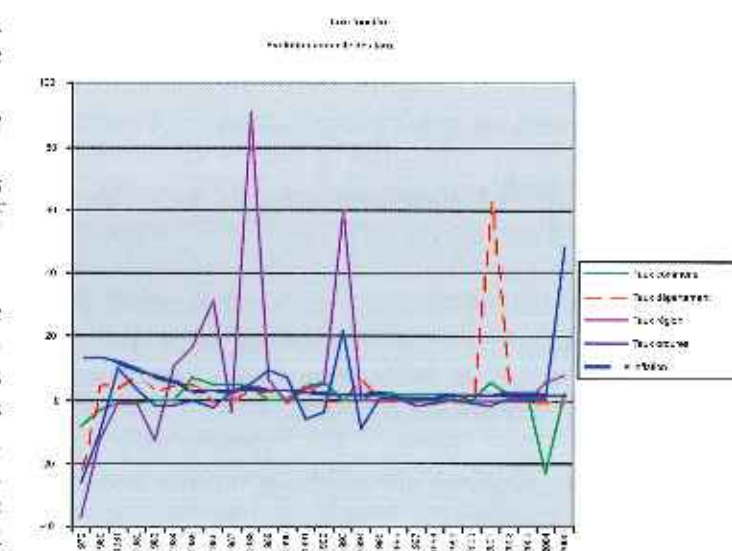
Un examen plus orienté sur le taux appliqué par la commune pour la taxe d'habitation et la comparaison avec le niveau de l'inflation montre :

- globalement de faibles écarts, le plus grand venant de la diminution du taux suite à l'entrée de Neuvécelle dans la Communauté de Communes du Pays d'Evian en 2005,
- quelques pointes à +6 % dont l'explication réside dans des ajustements dus à une surcharge ponctuelle (en 2002 : impact des 35 heures sur les frais de personnel notamment),
- quelques périodes marquées par une absence de hausse : 1990-1991, suivie de 1994-1995 et 2001, alors que l'inflation a toujours été présente durant ces années, bien que plus faible.

Concernant l'évolution des 4 taux de la taxe foncière en la comparant avec l'inflation, le schéma fait ressortir :

- d'importantes augmentations du taux région en 1987, 89 et 94, mais sans impacter sensiblement le montant finalement payé par le contribuable puisqu'à cette époque, le taux ne dépassait pas 1 % alors les autres taux tournaient entre 4 et 8 %,
- une récente augmentation du taux département en 2001, de la même origine que celle constatée sur la taxe habitation, bien que de plus grande ampleur,
- un taux commun toujours proche de l'évolution de l'inflation,
- une augmentation significative du taux ordures ménagères faisant suite à la mise en place du tri sélectif dans le canton.

En résumé, le dialogue évoqué au début de cet article trouve sa justification dans les multiples hausses constatées ces dernières années, hausses toujours sensibles grevant de plus en plus le budget des ménages. Les raisons sont liées en grande partie à la réorganisation des activités de nos structures administratives (commune, département, région, Etat), ainsi que la volonté affirmée depuis 10 ans de décentraliser. Cela a généré un transfert de charges vers les structures plus proches du citoyen, mais sans que les financements suivent le même mouvement. Il fait noter que ce sujet a fait l'objet d'un long débat au dernier congrès des maires de France, pendant lequel le ministre du budget a dû faire face à de nombreuses demandes de la part des maires : simplification de la fiscalité locale, volonté de transparence, meilleure coordination entre l'Etat et les collectivités locales, ... C'est donc un sujet qui préoccupe les sphères dirigeantes de notre pays et qui sera certainement abordé lors des prochaines échéances électorales en 2007.



Rétrospective du groupe scolaire et de la vie scolaire

Le groupe scolaire que nous connaissons aujourd'hui est le résultat de différentes étapes.

En effet, même si sa construction a été décidée en 1976, il y a eu diverses évolutions au fur et à mesure de l'accroissement des effectifs des enfants scolarisés. Les derniers travaux qui lui ont donné sa structure actuelle se sont terminés en 1990.



Emplacement du groupe scolaire avant sa construction

En 1978, les classes se répartissent dans trois hamcaux de la commune :

- une classe maternelle installée à Grande-Rive
- deux classes primaires à Verlagny (Mairie)
- une classe primaire installée dans une salle du « Clos-Cachat » Avenue d'Evian (face au FJT)

Cette situation n'était absolument pas satisfaisante et il devenait impératif de mettre en chantier la nouvelle structure sur le terrain de Milly retenu pour centraliser toutes les activités scolaires de la commune.

Compte tenu du coût élevé du projet, les travaux seront effectués en deux tranches :

• 1ère tranche : construction de l'école élémentaire avec trois classes et un logement de fonction.

La maternelle s'installera à Verlagny.

Les travaux commencés en 1979 sont achevés pour la rentrée de Pâques 1980.

En été 1985, l'aménagement d'une nouvelle classe de maternelle est nécessaire dans un appartement de la mairie.



Travaux de construction de l'école élémentaire

• la 2ème tranche (décidée en conseil municipal de septembre 1985) voit le jour, il s'agit de deux classes et d'un restaurant scolaire.

A la rentrée 1986, tous les enfants sont installés à Milly. Devant la croissance régulière des effectifs des enfants scolarisés, il devient indispensable de construire une « aile » dans le prolongement du bâtiment de maternelle pour accueillir une quatrième classe élémentaire. Les travaux se terminent en 1990.

Le 24 juin 1989, inauguration du Groupe Scolaire Robert MAGNIN, nom choisi en hommage à l'ancien Maire de la Commune.

Concernant plus particulièrement la vie des enfants au sein de l'école, de nombreuses activités et événements ont agrémenté les journées studieuses.

Outre les nombreux voyages, les activités sportives, les spectacles, les visites de musée, les participations aux commémorations et les promenades scolaires annuelles, certains événements sont plus marquants.

Il faut évoquer bien sûr la pratique hebdomadaire du golf qui a débuté en 1971 et qui a perduré pendant plus de vingt ans.



Un public attentif à la découverte de la plaque



1985 : le premier ordinateur fait son apparition à l'école élémentaire.

12.05.1986 : l'école de Neuvecelle est choisie pour la présentation officielle du Timbre de la Quinzaine de l'Ecole Publique 1986 sous le patronage de Monsieur le Préfet.

1990 : « Chablais 1591 » : élèves acteurs. Avec l'aide de l'Académie Chablaisienne, des Archives Départementales et des conservateurs des musées locaux, un projet pédagogique gigantesque qui avait pour but de faire revivre des sites du Chablais a vu son aboutissement avec la projection du film début 1991.

Deux années de préparation ont été nécessaires à Jean Pierre BESSON pour organiser cette aventure. 12 classes d'écoles primaires suisses et françaises de la Région Léman y ont participé : reconstitution exacte des costumes, des outils, étude des lieux et de l'histoire (attaque d'Evian et du château de Larringes).

Le tournage s'est fait à Ripaille et au château de Larringes. Les élèves de Neuvecelle jouaient les rôles des soldats et officiers franco-genevois qui sernaient la terreur dans tout le Chablais.

Dans le prolongement de ce film, un groupe d'élèves et de parents ont participé à une émission de la TSR en 1991.



Les classes des CM1 et CM2 en visite à l'Aven d'Ornac en 1987

1992 : participation des classes de CE2, CM1 et CM2 aux 5èmes Rencontres Chorales Lémaniques qui réunissaient 800 enfants de l'Ain, Haute-Savoie, Savoie et de Suisse. Une œuvre originale a été écrite par le compositeur haut-savoyard E. PERRUCHON pour l'occasion, « Le Petit Tailleur ».

Mai 1994 : visite de Pierre MAZEAUD (député et président de la Commission des Lois) qui anime un débat dans la classe de CM2 sur le sujet de la loi et répond aux questions des élèves.

Dans ce prolongement, en juin, Ludovic GAVET, élu de la classe, pour l'opération « Le Parlement des Jeunes » représente l'école de Neuvecelle qui s'était portée volontaire à la séance extraordinaire à l'Assemblée Nationale.

1999 : logo de l'école. Un concours de dessin est organisé par l'école maternelle et le petit bonhomme vert devient l'effigie de l'école (reproduit sur le mur côté maternelle).

2002 : classe de CE2 invitée par Monsieur le Maire.

2004 : représentation de toutes les classes de l'école élémentaire au Théâtre A. RIBOUD : ceci était l'aboutissement d'un projet conduit sur deux ans dont le thème était la création et l'adaptation par les enfants de contes africains. Pendant deux ans, des cours de comédie leur ont été donnés par un comédien professionnel et le résultat a été à la hauteur de toutes les espérances.

Rentrée 2005 : Neuvecelle accueille le cirque l'éphémère pendant un mois sur le terrain Clair-Matin. Toutes les classes (de la maternelle au primaire) se succèdent régulièrement sous le petit chapiteau pour apprendre les arts du cirque et organiser une magnifique représentation pour les parents.

Sabine SANNICOLIO-FORRI.

30 ans de notre cadre de Vie

Tous les Neuvécellois s'en sont rendu compte, notre environnement a bien changé depuis 1979, date de la création de notre bulletin communal.

A cette époque, Neuvécelle comptait un peu plus de 1500 habitants et ... des vaches.

Plusieurs exploitations agricoles élevaient du bétail. Des vaches paissaient dans les champs.

Des vignes fournissaient un vin qui se buvait dans les caves avec un saucisson maison. Les champs ont disparu, puis les vaches et les vignes, pour laisser place à des maisons et à des petits immeubles. Que de changement dans notre cadre de vie !

L'Urbanisation

Afin d'accueillir tous ses nouveaux habitants, dont la plupart sont attirés par le travail en Suisse, et pour éviter le développement anarchique, Neuvécelle a dû se doter d'un POS (Plan d'Occupation des Sols). Des zonages ont été établis. Les hameaux se sont renforcés avec leurs règlements.

Rappelez-vous ce qu'était Neuvécelle avant cette évolution ! Par exemple, l'emplacement de l'école actuelle à Milly était un champ où se déroulaient les spectacles des cirques puis les courses d'ânes des Donneurs de Sang et cela devant l'ancienne grange Rebet.

Comparez la photo aérienne du bulletin n° 8 de janvier 1985 avec celles diffusées dans le Messenger du 1er juin 2006. Que de près en moins ! Que de constructions en plus ! Le POS a évolué en PLU (Plan Local d'Urbanisme) avec de nouvelles lois (Montagne et Littoral en particulier).

Un PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) a été établi pour prévoir l'évolution de la commune à long terme. Quelles zones à urbaniser ? Quelles autres à préserver ? Des angles de vue seront indemnes de constructions. Les projets immobiliers devront répondre à certains critères d'esthétique et de hauteur pour ne pas gêner la vue des autres. Milly s'est renforcé avec des immeubles et des commerces nouveaux et la volonté des élus actuels est d'en faire le nouveau centre de la commune.

L'Embellissement de la commune

De nouvelles voies et réalisations ont été créées pour desservir les nouveaux quartiers. Les anciennes routes ont



Belle vue grâce aux réseaux souterrains

été rénovées avec des équipements esthétiques par la couleur des revêtements et surtout la sécurité (chicane, terre plein central) ; Des massifs fleuris et des plantations arborées ont vu le jour, entretenus par le personnel communal qui a dû s'investir dans ces techniques paysagères. Chaque année, dans les budgets puis le long des routes, vous pouvez voir les travaux entrepris dans l'effort de suppression des réseaux aériens qui sont enterrés pour le bien être des yeux.

Nous même participons au fleurissement de nos propriétés et aux illuminations de décembre. De plus en plus de personnes sont remarquées par les jurys. Bel effort et continuons !

Les Espaces Naturels

Les bois sur les coteaux, les haies et les bordures de ruisseaux ont été classés en EBC (Espaces Boisés Classés). A chacun d'y mettre du sien afin de maintenir cette sauvegarde pour l'avenir de notre cadre de vie.

La zone naturelle de la propriété Tholstrup a été classée en ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique). Devenue communale, elle a été aménagée autour de ses étangs avec une aire de pique-nique, la découverte des zones humides, ses parcours de promenade et son sentier sportif. Les élèves de l'école primaire y ont même installé des nichoirs avec l'aide des techniciens de l'Office National des Forêts.

Quel dommage que certains individus, en panne d'imagination, aient dégradé ce lieu !

Un entretien minimum a donc été mis en place avant de trouver une solution.

La Bordure Littorale

Sur ses 400 mètres de rivages, Neuvécelle a su préserver sa petite plage, son petit port de pêche avec ses nasses, ses hôtels et leurs terrasses. Mais la plus grande partie, étroite entre la route nationale et la grève, est devenue un vaste parking barrant la vue des usagers automobilistes. Quel dommage ! Des projets se sont manifestés, mais ils ne sont pas concrétisés pour l'instant. La commune y participe en achetant dernièrement une propriété où elle a fait démolir les 2 maisons afin d'ouvrir la vue sur le lac. Son projet : y créer un parking afin de libérer les bords du lac.

La Lutte contre les nuisances et la pollution

Les maisons s'alimentent en eau potable depuis le réseau communal avec ses conduites descendant des réservoirs alimentés en eau de source, mais pas de la source Cachat bien sûr.

Mais ces eaux provenant du Plateau de Gavot, avec encore toutes ses exploitations agricoles, doivent être traitées. Pour remédier à ce problème, les réservoirs sont reliés maintenant entre eux et avec l'eau ... du lac, inépuisable et réclamant moins de traitement. Rappelez-vous en 2003 avec la canicule, il était interdit d'arroser dans de nombreux départements, mais pas chez nous.

Afin d'éviter le rejet des eaux usées dans la nature, les fosses septiques ont laissé place aux égouts creusés dans le sol de nos routes. Les déchets sont ainsi évacués vers la station d'épuration de Thonon.

Les nuisances visuelles ont été supprimées par l'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone). Les élèves de CM1 et CM2 de Michel BIOLLEY ont planté des pins et des bouleaux pour masquer le réservoir de Chez BUTTAY. Les nuisances sonores sont réglementées par des interdictions d'utilisation des matériels à moteur certains jours et certaines heures. Il y a une dizaine d'années, le plafond de la cantine a été insonorisé grâce à des subventions de la ministre de l'environnement Ségolène ROYAL venue pour l'occasion à Neuvécelle.



Les plantations du réservoir de chez BUTTAY

Les Phénomènes Naturels

Notre commune a connu quelques épisodes inattendus et rares. Recherchez dans les différents bulletins (voir index p. 50) :

- les inondations de 1979 qui ont creusé la tranchée nouvellement creusée pour les égouts à Lécherot,
- les grosses chutes de neige de février 1985,
- les tempêtes de décembre 1999,
- les violents orages de grêle de juillet 2005.



Grêle du 18 juillet 2005



Inondations de l'avenue de Lécherot en 1979

Tout ceci a marqué l'environnement de Neuvécelle. Pour ce bulletin numéro 30, il fallait retracer tous ces événements qui ont joué ou qui jouent pour notre cadre de vie. Bien d'autres seraient aussi à évoquer dont la disparition, faute de volonté et de réglementation, de nos derniers châtaigniers emblématiques si chers au cœur des anciens...

Jean Charles LAZARETH

Souvenirs

Au fil des bulletins, j'ai relevé quelques animations passées qui ont marqué la vie associative de la commune, mais qui ont disparu maintenant. Elles montraient le dynamisme de ses concepteurs et la rencontre de tous les protagonistes.

La Fête des Roses, instituée par Amédée VIII en 1433
Après plusieurs années d'absence, la ville d'Evian a repris cette fête en 1980. Elle consistait en un défilé sur les quais de chars fleuris, de musiques et de majorettes. La commune de Neuvecelle a répondu « présente », en collaboration avec l'école et les parents d'élèves avec le char « Maya l'abeille », puis en 1982 « le moulin des amours » et en 1984 « le jardin du paradis ». Sur des dessins d'Eric VESIN, les personnels communaux et des bénévoles construisaient la carcasse.

Les mamans confectionnaient les costumes et tous, sous la direction florale de Robert FLORET, d'Annie et de Pierre CHENAL, les orfèvres de l'art, piquaient les nombreuses fleurs pour le défilé.

Tout au long du parcours, Neuvecelle était remarqué pour l'idée, la conception et la beauté de ses chars. Cette fête s'est malheureusement éteinte depuis.



Le Jardin du Paradis

Les fêtes inter-villages, intercommunalité avant l'heure

En 1978, le comité des fêtes de Maxilly organise la 1ère manifestation intercommunale dans le domaine sportif, où s'affrontent dans une ambiance olympique les équipes de Lugrin, Maxilly et Neuvecelle : allumage de la flamme, défilé, animateurs, juges, trophées, challenge, ...



L'équipe de Neuvecelle aux jeux intercommunaux

Les 3 communes s'affrontaient amicalement au cours de jeux humoristiques, dans une bonne ambiance, pour conquérir le précieux challenge gardé en mairie toute l'année.

Le tiercé des ânes

Animation phare des Donneurs de Sang de Neuvecelle, cette course humoristique s'est déroulée d'abord sur le terrain de Maraîche, puis sur le pré de l'école actuelle à Milly.

Les associations des donneurs de sang voisines avaient chacune une monture tirée au sort et un jockey déguisé.

Des paris avaient lieu, déterminant des cotes au départ, pour le tiercé gagnant. Une bonne après-midi très conviviale disparue par le manque de terrain approprié...



La messe de Saint Hubert, sous les châtaigniers

Chaque année, jusqu'au début des années 80, le terrain De Beytia au dessus de l'église était nettoyé pour mettre en place un autel pour célébrer en plein air la Messe de Saint Hubert. En effet, les trompes de chasse du Bien Allé de Lausanne, le plus souvent, animaient de leur sonnerie cette célébration attirant beaucoup de monde. A la fin de la messe, les chevaux de La Verniaz descendaient pour une bénédiction par l'abbé MOILLE. Les enfants de chœur faisaient une quête où les petites pièces jaunes leur étaient réservées pour un camp d'été animé par Jeannine NEGRE. Malheureusement, le départ de notre curé a fait disparaître cette fête. Mais, depuis quelques années, elle renaît, à l'intérieur de l'église grâce aux trompes de Neuvecelle.

Le tournoi de hand, pour les jeunes

Belle fête du hand-ball à l'initiative de René POUX, le tournoi de Neuvecelle avait lieu chaque année sur le terrain de l'école à Milly. Le plateau était très relevé avec des équipes de jeunes du département mais aussi de l'Isle d'Abeau, d'Auxonne, ... Ces jeunes sportifs s'affrontaient pour ravir les trophées offerts ce jour.

Une nombreuse assistance était présente et faisait vivre ce quartier autour du terrain, du bar et des saucisses. Mais, devant le manque d'infrastructures, ce tournoi déménagea à Evian.

Que de souvenirs auxquels j'ai participé ! La vie tourne et d'autres ont apparus.

Jean-Charles LAZARETH

Le Bal des containers

Nouvelle sel

Chronique salée de notre ami Bruno PHILIPPE, conseiller municipal en 1996. A l'époque déjà les poubelles faisaient parler d'elles.

Il paraît que dans la commune, de source bien informée, nos containers se baladent la nuit.

Au petit matin, comme des coquilles St Jacques, ils referment leurs couvercles et se posent pour le jour. Ils s'écraient, à vrai dire, à la recherche d'endroits des plus nourrissants. Quand ils les trouvent, ils enfoncent joyeusement leurs quatre podes dans le sable jusqu'à la nouvelle marée.

Mais attention à la nouvelle lune ! Au moment des grandes équinoxes, un sabbat s'organise aux locaux municipaux. Ils tourment autour de la grande benne à ordures en ouvrant et fermant leurs couvercles dans un bruit d'enfer. Et ça sent le soufre, je dirais même plus, des odeurs de décharge publique. Mais oui, la « big » benne a de grands pouvoirs sur nos containers.

Résultat : avec beaucoup de spiritisme, des sacs peuvent se mettre à voler de maison en maison, de rue en rue. Il y en a même qui disent que c'est possible de pays en pays. Mon Dieu, mon Dieu que tes voiries sont indomptables.

Alors, si vous avez la chance d'être l'heureux maître container, nourrissez-le bien. Attention ! Sans le rendre malade avec n'importe quoi ; « ç'à » l'estomac fragile et c'est très susceptible.

Car sinon, il pourrait lui prendre l'envie de migrer vers d'autres lieux plus accueillants.



- Métrés Loi Carrez
- Repérages Plomb CREP
- Diagnostic Performance énergétique

- Expertise Immobilière
- Constat Amiante DTA...
- Contrôle technique pour la mise en copropriété


S.A.R.L. ATB, 1 Place de la Porte d'Allinges, 74500 EVIAN LES BAINS
Tel: 04 50 75 34 04
Fax: 04 50 75 34 51 Mail: atb@wanadoo.fr



FROSSARD

74200 THONON - 85, av. de St-Disdille 04 50 81 74 74
74200 THONON - Gare Routière 04 50 26 41 32
74600 SEYNOD - 67, av. des Neigeos 04 50 52 21 36
74000 ANNECY - Gare Routière 04 50 45 73 90

www.frossard.eu



ERE BAG
Maroquinerie,
Bagages,
Business,
et accessoires...

53, RUE NATIONALE - 74500 EVIAN
TÉL. 04 50 38 91 24



SOVACOM
Agence de Communication graphique

De la Création à la réalisation

Logo, cartes de visite, plaquette, prospectus, flyer, affiche, site internet

www.sovacom.com

Toutes vos impressions

(face à l'église d'Evian)
5, rue de la Monnaie
74500 Evian
Tél./fax : 04 50 49 04 03

Création - Graphisme - Edition - Internet - Multimédia

Dossier 30^{ème} Bulletin Municipal

Des Trains et le Tonkin



Quel plaisir de parcourir les anciens numéros du Bulletin municipal de ces dix dernières années ! Tous ces articles, ces photos, ces informations méritent compliments à tous ceux qui ont contribué à leurs réalisations, car ce sont des bulletins de qualité. J'ai retrouvé des reportages sur le Tonkin de Charles PERNET et Daniel HEILIGENSTEIN, des passionnés du rail et défenseurs de notre Tonkin qui n'est pas dans l'oubli.

Pour ma part, j'ai regroupé quelques photos de trains qui ont circulé sur cette ligne ces quelques 25 années passées (photos de Charles PERNET, Jean-François VUARNOZ et moi-même).

Le train du centenaire mis sur voie par Charles PERNET en 1986, je me souviens que Antoine LAZARETH offrait du vin blanc au passage à niveau de NEUVECELLE.

En 1984 le Tonkin ANNECY venant de SIERRE, via SAINT-MAURICE, SAINT-GINGOLPH, EVIAN ;

En 1980, PATCAR fit circuler un autorail jusqu'au BOUVERET ;
Jusqu'en 1998 le transchablaisien circula en horaire, l'été (saison touristique) du BOUVERET à EVIAN et vice-versa.

En 1981 PATCAR fit circuler un train de GENÈVE à MONTHEY via THONON - EVIAN - SAINT-GINGOLPH BOUVERET.

En 1995 et 1998 le prestigieux train RHEINGOLD a circulé en provenance de HAMM-RHENANIE (photo et article de Charles PERNET dans le Bulletin municipal 1999).

En 1997 l'autorail de l'association de Franche-Comté a circulé depuis DIJON jusqu'au BOUVERET via EVIAN.

En 1995 le train de la société ROCO (fabricant de trains miniatures) a offert un voyage à ses clients depuis l'Autriche via le tour du Léman EVIAN - BOUVERET.

En 1994, un train d'agence Allemande a circulé en provenance de FRANCFORT - BOUVERET et la SUISSE via EVIAN, le Tonkin. Restons amis du Tonkin, espérons que l'on reverra passer des trains... même touristiques.

Louis LUSSIANA

Vous & Nous



Printemps 59, retour à Evian

Jean GRANJUX

Une figure de Neuvecelle

Jean GRANJUX est né à Verlagny en 1929 d'Yvonne LAURENT et de François GRANJUX. Le papa de Jean était à l'époque cordonnier, métier difficile qui ne suffisait pas à subvenir aux besoins de la famille. En effet, il fallait une journée pour aller chercher le cuir, 1 jour pour fabriquer, 1 jour pour livrer et pour couronner le tout, bien souvent les clients ne payaient pas. Ensuite François continua sa carrière professionnelle comme courrier convoyeur puis comme facteur.

C'est la famille GRANJUX qui eut la première télé du village. A l'époque, il n'y avait qu'une seule chaîne, la Suisse, avec un jour de relâche, le mardi. Tout Verlagny, petits et grands se retrouvaient dans la salle à manger pour regarder les matchs.

Jean suivit le même chemin que son père puisqu'il fut courrier convoyeur jusqu'en 1949, date de son service militaire à l'état major des transmissions au Maroc pendant 12 mois.

Le retour à la vie civile en 1951 le conduisit à Cluses comme facteur de plusieurs communes avoisinantes à pied et en ski. Le facteur de l'époque distribuait aussi les médicaments.

En 1959, retour au pays au bureau d'Evian, facteur à pied, vélo puis vélo-moteur et enfin la première 2 chevaux grise.

Pour mettre un peu de « beurre dans les épinards », Jean travailla en plus comme veilleur de nuit à l'hôtel Gallia. Il s'acheta alors sa première voiture, une Aronde rouge. Une longue carrière de facteur avec une retraite bien méritée en janvier 1985.

Jean a toujours vécu à Verlagny dans la maison familiale avec sa sœur. Quand on leur parle de mariage, Anne-Marie répond : « pas d'homme, pas de femme ». Tout le monde connaît Jean avec son air austère et bourru, mais en fait, il est un personnage attachant, sensible et au grand cœur.

Pascal MARTIGNIÈRE



1985, la retraite, Jean distribue ses dernières lettres à ses amis dont Alphonse MORAND



1996, dans son jardin avec son petit neveu

Vous & Nous



Johann BAISAMY

Champion de France de snowboard 2005

Double champion de France 2006

Johann a intégré en 2004 la section sport-études au lycée J. Prévost de Villard de Lans et le groupe « Espoirs ».

Une excellente saison 2004/2005 avec le titre de champion de France cadet en Half-pipe, lui permet d'entrer en équipe de France jeunes et de suivre sa scolarité en 1ère S au lycée d'été J. Moulin à Albertville. Il obtient le statut de sportif de haut niveau.

La saison 2005/2006 a mal débuté avec une fracture de la malléole lors d'un stage de préparation à la coupe du monde de Saas-Fee, en novembre 2005. Il est interdit de compétition pendant trois mois. Il ne peut pas participer aux championnats du monde juniors en Corée, ni aux diverses coupes de France qui se sont déroulées en janvier et février 2006. Un peu tôt dans la saison mais J.O. obligent.

Johann récidive pourtant aux championnats de France d'Isola 2000 fin mars 2006 : il conserve son titre de champion de France cadet en half-pipe. Il est 3ème au classement senior.

Il obtient le titre de vice-champion de France cadet en boarder-cross. Il est champion de France cadet du combiné sur les trois épreuves : Half-pipe, boarder-cross et slalom parallèle.

C'est un beau palmarès qui exprime la passion de Johann pour le snowboard. Nous lui souhaitons de poursuivre sur sa lancée et pourquoi pas une participation aux J.O. de Vancouver en 2010 ?



Miss Evian 2007 - 2 Neuvecelloises à l'honneur

Le samedi 25 novembre a eu lieu l'élection de Miss Evian 2007. Parmi les 12 candidates sélectionnées, se trouvaient deux jeunes Neuvecelloises. **Maureen BAZÉ 18 ans et Stéphanie VUADENS 19 ans.**

Le Jury présidé par Paco RABANNE eut la lourde tâche de départager ces demoiselles toutes aussi charmantes les unes que les autres.

Stéphanie était toute proche du diadème de Miss Evian, mais a dû se contenter de la place de 1ère dauphine. Maureen, bien placée pour le titre de Miss élégance, a dû laisser la place à sa concurrente de Maxilly.

Bravo à toutes les deux pour votre courage et félicitations pour cette excellente prestation.



Pascal MARTIGNIÈRE, membre du Jury, fier des jeunes Neuvecelloises.

Pascal MARTIGNIÈRE

Liste des mots clés

| | |
|-------------------------|---|
| abbaye | 1987 L'abbaye de Maraîche |
| activité | 1979 Neuvecelle et ses activités 1980 Neuvecelle et ses activités 1981 Neuvecelle et ses activités 1982 Neuvecelle et ses activités : <i>à la recherche d'un équilibre nouveau</i> 1983 Neuvecelle et ses activités, <i>Vacances musicales</i> |
| aide | 1982 L'aide communale à la construction |
| aménagement | 1979 Concours d'idées pour l'aménagement d'un nouveau centre 1988 La route à Neuvecelle 1990 Le chemin du curé 1990 Travaux de la commission de l'aménagement et de l'environnement 1992 Aménagement de Milly 1994 L'aménagement du secteur de Milly 1995 L'évolution des infrastructures de la commune durant ces dernières années 1996 Bons pour Neuvecelle, la traversée de Bons : <i>un exemple pour Milly</i> 1996 Les réalisations de 1995 2005 Aménagement Développement Démographie 2005 Neuvecelle demain |
| ancêtre | 1990 Grâce à votre nom de famille, retrouvez vos ancêtres |
| animation | 1986 La vie neuvecelloise 1992 Animation à la chapelle de Maraîche |
| Anna de Noailles | 2002 Anna de Noailles, un écrivain à Publier |
| arbre | 2003 Un arbre de chez nous - <i>le fayard</i> 2004 Un arbre de chez nous - <i>le châtaignier</i> 2005 Un arbre de chez nous - <i>l'épicéa</i> 2006 Un arbre de chez nous - <i>le sapin</i> |
| association | 1982 Faisons plus ample connaissance avec l'Association des Donneurs de Sang |
| | 1990 L'ou Nové Chatrii 2003 Les associations, une lente conquête de la liberté |
| Ausnières | 1985 Promenades neuvecelloises : <i>Ausnières</i> |
| BAISAMY Johann | 2005 Vous et Nous : <i>Johann Baisamy</i> , <i>Charles Biancard</i> |
| BAUD Georges | 2003 Père Georges Baud |
| BENED Adrien | 1986 Note ami Adrien BENED |
| BIANCARD Charles | 2005 Vous et Nous : <i>Johann Baisamy</i> , <i>Charles Biancard</i> |
| bibliothèque | 1987 La bibliothèque |
| bicentenaire | 1993 Bicentenaire de la Révolution en Gavot et à Neuvecelle |
| bilan | 2003 Maison d'Animation : <i>bilan des 3</i> <i>premières années d'utilisation</i> |
| BONNET Maxime | 2003 Des sportifs à l'honneur : <i>Carole</i> <i>Rivière, Maxime Bonnet, Cyril Buttay</i> |
| budget | 1981 La commune : <i>son budget, ses comptes</i> |
| bulletin | 1997 La naissance du bulletin N° 20 |
| BUTTAY Cyril | 2003 Des sportifs à l'honneur : <i>Carole</i> <i>Rivière, Maxime Bonnet, Cyril Buttay</i> |
| cantonale | 1982 1982 - Les cantonales 2006 La gestion de l'eau dans notre canton |
| centre | 1979 Concours d'idées pour l'aménagement d'un nouveau centre |
| Champéry | 1987 Un dimanche à Champéry |
| chapelle | 1988 Redécouvrons la Chapelle de Maraîche |

| | |
|----------------------|---|
| chat | 1981 Arrêté concernant la divagation des chiens et des chats |
| châtaignier | 1992 Nos châtaigniers 2004 Un arbre de chez nous - le châtaignier |
| chemin | 1991 Le chemin de Maraîche 1991 Le chemin du Flon |
| chemin de fer | 1979 La ligne ferroviaire Evian - St Maurice et le désenclavement de la région lémanique 1981 L'autorail Bouveret/Thonon s'est arrêté à Neuvecelle 1983 Le désenclavement ferroviaire du Chablais via St Gingolph : <i>rêve ou</i> <i>possibilité ?</i> 1985 Fêtes du Rhône et liaisons ferroviaires chablaisiennes franco-suissees 1988 Carte Evian - St Gingolph dans la contexture ferroviaire internationale 1991 Ligne ferroviaire : <i>cheminement d'une</i> <i>réhabilitation</i> 1995 Voie ferrée Evian - Le Bouveret ... <i>15 ans de tourisme ferroviaire lémanique</i> 1999 Desserte ferroviaire du Chablais à l'est d'Evian 2001 Une voie bien silencieuse 2005 Le Tonkin, les rails de la nostalgie |
| chenille | 2002 Danger chenilles 2004 SOS chenilles |
| chien | 1981 Arrêté concernant la divagation des chiens et des chats |
| chômeur | 1980 Le droit des chômeurs |
| chorale | 1988 La chorale à Neuvecelle |
| ciel | 1993 Notre commune vue du ciel |

| | |
|-----------------------------|---|
| circulation | 1992 POS - Circulation - Sécurité 1992 Voies de communications entre la Haute-Savoie et le Valais |
| citoyen | 1991 Citoyens du monde |
| classes | 1979 Deux classes sont allées en séjour de mer |
| client | 1989 Psychologie du Client |
| COLLOUD Bernard | 1982 A notre ami Bernard COLLOUD |
| combattant | 1989 Anciens combattants de Neuvecelle 2001 Les anciens combattants |
| commerçant | 2000 Les commerçants de Neuvecelle |
| commission | 1989 Parmi d'autres commissions : le social, le scolaire, les sports 1990 Liste des commissions municipales 1990 Travaux de la commission de l'aménagement et de l'environnement 2002 Présentation des commissions |
| commune | 1993 Notre commune vue du ciel |
| compte | 1981 La commune : <i>son budget, ses comptes</i> |
| conseil | 1988 Le conseil du Léman conseil municipal |
| conseil municipal | 1990 Le conseil municipal 1999 Conseil municipal du dimanche 5 juin 1898 - l'in d'une grave injustice sociale |
| conseiller municipal | 1979 Conseillère municipale : <i>pourquoi ?</i> 1981 Une conseillère municipale à Paris 2002 Plan de la commune avec les conseillers municipaux |
| construction | 1982 L'aide communale à la construction |
| container | 1996 Le bal des containers |
| conte | 1997 Conte de Noël |
| coopération | 1983 La coopération intercommunale |
| coutume | 1996 Usages, coutumes et festivités de Neuvecelle du 19ème siècle à nos jours 2001 Aperçu des usages, coutumes de la paroisse de Neuvecelle, diocèse d'Annecy, 1845 |
| crozet | 1996 Connaissez-vous la recette des crozets savoyards |
| curé | 1990 Le chemin du curé |
| décentralisation | 1983 La décentralisation |
| déchets | 1993 Les déchets ménagers |
| DEGRANGE Henriette | 2006 Henriette Degrange |
| DEGRANGE Joseph | 2006 Joseph Degrange |
| démocratique | 1979 Démocratie et participation 2003 Parité politique, une garantie supplémentaire pour la démocratie |
| démographie | 1979 La démographie 2005 Aménagement Développement Démographie |
| désenclavement | 1979 La ligne ferroviaire Evian - St Maurice et le désenclavement de la région lémanique 1983 Le désenclavement ferroviaire du Chablais via St Gingolph : <i>rêve ou</i> <i>possibilité ?</i> 1988 Carte Evian - St Gingolph dans la contexture ferroviaire internationale 1992 Voies de communications entre la Haute-Savoie et le Valais 1999 Desserte ferroviaire du Chablais à l'est d'Evian 1999 Le désenclavement du Chablais et les petites communes.. |
| développement | 2005 Aménagement Développement Démographie |
| Don Camillo | 1997 Don Camillo en Roumanie |
| donneur de sang | 1982 Faisons plus ample connaissance avec l'Association des Donneurs de Sang |
| eau | 1979 Eaux pluviales - Egouts - Séparatifs 1981 L'eau à Neuvecelle 1991 Station de pompage de la Verniaz 1996 L'eau de la source ... à la source 2000 Alimentation en eau potable 2001 De l'eau d'Evian à une communauté de communes 2004 Histoire d'eau 2006 La gestion de l'eau dans notre canton |
| école | 1979 Deux classes sont allées en séjour de mer 1979 Les écoles de Neuvecelle 1980 Le nouveau groupe scolaire communal 1982 Le nouveau groupe scolaire : <i>un an</i> <i>après son ouverture</i> 1987 La nouvelle école maternelle 1989 La vie scolaire neuvecelloise 1989 Parmi d'autres commissions : <i>le social,</i> <i>le scolaire, les sports</i> 1990 Inauguration du groupe scolaire 'Robert Magnin' 1991 Quoi de neuf au groupe scolaire 'Robert Magnin' 2000 L'école : un peu d'histoire |
| église | 1993 Notre église 2000 L'église de Neuvecelle |
| égout | 1979 Eaux pluviales - Egouts - Séparatifs |
| élection | 1981 1981 : <i>les Présidentielles</i> 1982 1982 : <i>les cantonales</i> 1983 1983 : <i>les municipales</i> 1984 Elections au Parlement Européen 1986 1986 année électorale : <i>élections</i> <i>législatives et régionales</i> 1987 Les élections en 1986 1988 1988 : <i>ses échéances, ses enjeux</i> 1994 La vérité et le verdict ... au fond de l'urne 1995 Un président, un maire, pour entrer dans le troisième millénaire 1996 1995 : <i>Elections sur fond de fracture</i> <i>ou fracture sociale</i> 2003 Elections 2002, présidentielles et législatives à Neuvecelle |



**FONCIA
LÉGER**

TRANSACTION
GESTION
SYNDIC

Immeuble Front du Lac
1, place Porte d'Allinges
74500 EVIAN-LES-BAINS
Tél. 04 50 75 05 44 - Fax 04 50 70 70 52



**Entreprise Moderne
de Construction**

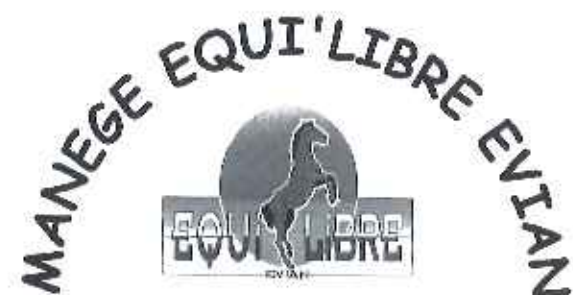
Adresse postale
Z.I. de Vongy
74200 THONON
Entrepôts
Fax 04 50 26 42 59

Siège Social
7, rue du Théâtre
74500 ÉVIAN
Tél. 04 50 26 68 88



DES SAVOIE

Utile à tous



**École d'équitation sur poneys et chevaux
Pension de chevaux**

364, le Pré des Portes 74500 Neuvécelle
Tél. 04 50 75 65 66 / Fax. 04 50 70 67 49
E-mail : manuel.eichner@wanadoo.fr



EUROVIA

Une société de **VINCI**

**CHOISISSEZ
LA BONNE ROUTE**

Travaux publics Particuliers

Agence d'Amphion
Tél. 04 50 70 06 90 - Fax 04 50 70 01 06
197, rue de la Dent d'Oche 74500 Amphion



G. DUBOULOZ

**Bricolage
Droguerie - Peinture**

19, avenue Jules Ferry
THONON
Tél. 04 50 71 14 65

**Gros, Détail
Toute la déco.**

Z.A.C. du Larry
MARIN-THONON
Tél. 04 50 71 36 92

INDEX Des Articles de 1979 à 2006

environnement

- 1990 Travaux de la commission de l'aménagement et de l'environnement
- 2006 Le tu sélectif, c'est bon pour l'environnement
- 2006 Neuvécelle et l'environnement
- 2006 P.I.U. et environnement

épicea

- 2005 Un arbre de chez nous - l'épicéa

Ermitage

- 1982 Le centre rénal de l'Ermitage
- 1990 La saga de l'Ermitage
- 1991 La saga de l'Ermitage

espaces boisés

- 2002 Les espaces boisés classés

étymologie

- 2000 Origine étymologique des principaux villages de Neuvécelle

européenne

- 1984 Elections au Parlement Européen

évolution

- 1992 Neuvécelle en chiffres et dans la mouvance du temps
- 1995 L'évolution des infrastructures de la commune durant ces dernières années
- 1997 Evolution des finances communales
- 2000 La Population de Neuvécelle, son évolution pendant le dernier millénaire

fayard

- 2003 Un arbre de chez nous - le fayard

fête

- 1981 Neuvécelle à la fête intercommunale de Maxilly
- 1981 Neuvécelle a participé à la Fête des Roses
- 1983 La fête des Roses 1982
- 1985 Fêtes du Rhône et liaisons ferroviaires chablaisiennes franco-suisse
- 1996 Usages, coutumes et festivités de Neuvécelle du 19^e siècle à nos jours

finance

- 1992 Réflexion sur la gestion financière de la commune
- 1997 Evolution des finances communales
- 2005 Les finances communales à l'usage de tous
- 2006 Les finances

fiscalité

- 1981 Impôts locaux : *A quoi sert votre argent ?*
- 1990 Fiscalité

fleur

- 1985 Orchidées sauvages

Flon

- 1991 Le chemin du Flon

fonctionnement

- 2002 Fonctionnement et traitement des projets
- 2002 Organisation et fonctionnement de la commune de Neuvécelle

fontaine

- 1985 Vue insolite d'un quartier : *A propos d'une fontaine*

frontalier

- 1984 Livres propos d'une travailleuse neuvécelloise à Genève

funiculaire

- 1991 Le funiculaire Evian - Neuvécelle

G8

- 2004 Petite chronique du G8 : *le sommet de Neuvécelle*

Gallia

- 1991 Le Gallia

Gavot

- 1979 Avec le rallye chamois du pays de Gavot

gendarmerie

- 1995 La réorganisation du service de la Gendarmerie en Haute-Savoie

généalogie

- 1990 Grâce à votre nom de famille, retrouvez vos ancêtres

gestion

- 1984 La gestion municipale aujourd'hui : des services rendus quotidiennement aux habitants
- 1992 Réflexion sur la gestion financière de la commune

Grande-Rive

- 1984 Promenades neuvécelloises : *Grande-Rive*
- 2000 Grande-Rive, le village de pêcheurs
- 2005 Mémoires de Grande-Rive

Grange au Lac

- 1994 La Grange au Lac
- 1997 La Grange au Lac, cathédrale d'un jour

habitant

- 1984 La gestion municipale aujourd'hui : des services rendus quotidiennement aux habitants

hameau

- 1985 De l'origine des hameaux de Neuvécelle
- 1985 Promenades neuvécelloises : *Ausnières*
- 1985 Vue insolite d'un quartier : *A propos d'une fontaine*
- 1986 Promenades neuvécelloises : *Verlagny*
- 2000 Origine étymologique des principaux villages de Neuvécelle
- 2006 Mémoires de Lécherot

hippique

- 1982 Micux connaît la société hippique
- 1982 Partez à l'aventure avec le poney-club cavalcade de Neuvécelle

hirondelle

- 1998 Les Hirondelles sont de retour

histoire

- 1979 Une page d'histoire locale
- 1980 La commune (*Commune au XIII^e siècle*)
- 1980 Neuvécelle : son patrimoine historique
- 1983 Souvenirs d'hier et d'autrefois
- 1985 De l'origine des hameaux de Neuvécelle
- 1986 La vie neuvécelloise
- 1989 1789 - 1989 : *Faisons le point*
- 1990 Notre histoire : *1818 - 1839*
- 1991 Chablais 1591
- 1992 Neuvécelle en chiffres et dans la mouvance du temps
- 1996 Usages, coutumes et festivités de Neuvécelle du 19^e siècle à nos jours
- 1999 Conseil municipal du dimanche 5 juin 1898 - l'in d'une grave injustice sociale
- 2000 L'école : *un peu d'histoire*
- 2001 Aperçu des usages, coutumes de la paroisse de Neuvécelle, diocèse d'Annecy, 1845

hôpital

- 1996 Nos hôpitaux se restructurent

ifaudrey

- 1995 Lettre ouverte à l'ami Ifaudrey

image

- 1987 Images de chez nous

immobilier

- 2003 Patrimoine immobilier de la commune de Neuvécelle

impôt

- 1981 Impôts locaux : *A quoi sert votre argent ?*
- 1987 La taxe d'habitation



Agence de Thonon Les Bains :
4 place du Château
74200 THONON LES BAINS
Tel : 04.50.17.06.84
email : thonon@lafortet.com

Tout l'immobilier est
dans LAFORET
LOCATIONS -
TRANSACTIONS
IMMOBILIERES
**Estimation gratuite et
personnalisée**



Agence d'Evian Les Bains :
40 rue de la Touvière
74500 EVIAN LES BAINS
Tel : 04.50.74.32.50
email : evian@lafortet.com

Vous avez un ami dans l'immobilier

Site Web : www.lafortet-hautesavoie.com / www.lafortet.com



Bar - Restaurant Les 7 Colonnes du Lac

**Ouvert
toute l'année**

Cuisine de tradition au fil des saisons
Soirées à thèmes
Marie et Nicolas organisent
vos repas de groupes et événements familiaux
120, rue du Lac 74500 Neuvecelle (sortie d'Evian)
Tel : 04 50 38 82 74



PRODUITS DU TERROIR LE COCHON GOURMET : une adresse à retenir



M. et Mme Gilles HOMINAL vous accueillent à Neuvecelle (Milly, en face de la pharmacie) et vous proposent une viande et une charcuterie de qualité de chez Hominal ainsi qu'une sélection de vins et spiritueux et de fromages du pays.
A découvrir pour vos barbecues, les grillades marinées, les brochettes et autres co-

tes de bœuf, un succulent programme en perspective.
Pour les commandes spéciales, pierades, fondues, plats de charcuterie, contactez le 04 50 74 90 43. Publi-Reportage

LE COCHON GOURMET
Milly-Neuvecelle
Ouvert tous les jours

inondation

1980 Les inondations de Janvier 1979

intercommunal

- 1980 Création d'une zone d'activités intercommunale
- 1981 Neuvecelle à la fête intercommunale de Maxilly
- 1983 La coopération intercommunale
- 1990 Les délégués aux différents syndicats intercommunalité
- 2001 De l'eau d'Evian à une communauté de communes
- 2001 Neuvecelle dans une communauté de communes

investissement

- 1992 Programme de travaux et d'investissements 1991
- 1993 Investissements - travaux 92
- 1994 Investissements : réalisations 1993 et projets 1994

Ivanov

1997 D'Ivanov à Neuvecelle ou itinéraire d'un enfant d'ici

jardin

1985 Les jardins du paradis

LACROIX Jacques

1987 Notre ami Jacques LACROIX

LAZARETH Antoine

2005 A mon ami Antoine

législative

- 1986 1986 année électorale : élections législatives et régionales
- 1988 1988 : ses échéances, ses enjeux
- 2003 Elections 2002, présidentielles et législatives à Neuvecelle

Léman

- 1979 La ligne ferroviaire Evian - St Maurice et le désenclavement de la région lémanique
- 1986 Mieux connaître notre Léman
- 1987 Les poissons du Léman et leur pêche
- 1988 Le conseil du Léman
- 1993 Le lac Léman

liberté

2003 Les associations, une lente conquête de la liberté

Littelton John

1987 John Littelton à Neuvecelle

mairc

- 1980 Maires de la commune de Neuvecelle de 1861 à 1980
- 1995 Un président, un maire, pour entrer dans le troisième millénaire

mairie

1988 Rénovation des locaux de la Mairie

maison d'animation

2003 Maison d'Animation : bilan des 3 premières années d'utilisation

mappe

1985 De la mappe sarde au POS de Neuvecelle

Maraîche

- 1987 L'abbaye de Maraîche
- 1988 Redécouvrons la Chapelle de Maraîche
- 1991 Le chemin de Maraîche
- 1992 Animation à la chapelle de Maraîche

matériel

1980 Le matériel communal

Maxilly

1981 Neuvecelle à la fête intercommunale de Maxilly

MAZZUCHETTI Josiane

2006 Josiane Mazzuchetti

mémoire

- 2005 Mémoires de Grande-Rive
- 2006 Mémoires de Léchierot

Milly

- 1992 Aménagement de Milly
- 1994 L'aménagement du secteur de Milly
- 1996 Bons pour Neuvecelle, la traversée de Bons : un exemple pour Milly

mouette

1988 Gracieuse Mouette

municipale

- 1983 1983 : les municipales
- 1984 La gestion municipale aujourd'hui : des services rendus quotidiennement aux habitants
- 1995 Un président, un maire, pour entrer dans le troisième millénaire
- 2002 Structure municipale

Neuvecelle

1992 Neuvecelle en chiffres et dans la mouvance du temps

- 1993 Neuvecelle dans la mouvance de la politique
- 1994 De Neuvecelle à St Petersburg
- 1996 Bons pour Neuvecelle, la traversée de Bons : un exemple pour Milly
- 1997 Informations sur la commune de Neuvecelle

NEUVECELLE Jean

2004 Jean Neuvecelle

Neuv'Echos

1998 Naissance de Neuv'Echos

numéro

1994 La numérotation

Oche

1984 Le Roc du Château d'Oche

orchidée

1985 Orchidées sauvages

ordure

- 1993 Les déchets ménagers
- 1996 Le bal des containers
- 2006 Le tri sélectif, c'est bon pour l'environnement

organisation

2002 Organisation et fonctionnement de la commune de Neuvecelle

origine

2000 Origine étymologique des principaux villages de Neuvecelle

Panevezys

1994 De Panevezys à Neuvecelle

parité

2003 Parité politique, une garantie supplémentaire pour la démocratie

patrimoine

- 1980 Neuvecelle : son patrimoine historique
- 2003 Patrimoine immobilier de la commune de Neuvecelle

pêche

1987 Les poissons du Léman et leur pêche

pêcheur

- 1992 Les pêcheurs
- 1993 Lettre d'un pêcheur prisonnier à sa fiancée
- 2000 Grande-Rive, le village de pêcheurs

personnel

- 1990 Le personnel communal
- 2004 Le personnel communal

SABATIER MONNIN ENSEMBLIER

- Meubles • Literie
- Rideaux • Linge de maison
- Jardin • Stores
- Réfection sièges tous styles
- Revêtement de sols



11, avenue d'Abondance - face à l'hôpital
EVIAN - Tél. 04 50 75 04 28



Hôtel et Chalets
 Rôtisserie au feu de bois
 Salons pour banquets

NEUVECELLE-EGLISE - Tél. 04 50 75 04 90
 (ouvert de début Février à fin Novembre)

Le Gourmandin

Une cuisine contemporaine et généreuse
 aux saveurs authentiques,
 mettant à l'honneur les produits du terroir.

Déjeuner et dîner

Ouvert à tous toute l'année

Réservation au 04 50 26 85 54



Le Chalet du Golf

Spécialités régionales,
 à l'orée du parcours

De mai à septembre déjeuner en terrasse
 ouvert à tous

Réouverture de l'Evian Masters Golf Club le 3 février 2007

Réservation au 04 50 26 85 00



Restaurant
Spectaculaire
 pour déjeuner et dîner...
autrement !

Menu dès 13 €



Du lundi au vendredi 12 h - 14 h 30 / 19 h - 23 h
 Samedi, dimanche et jours fériés non stop dès 12 h

Réservation au 04 50 26 87 87

S. MICHEL CASSET



PLACO
 ISOLATION
 FAUX PLAFONDS
 PEINTURE
 SOLS

ZI AMPHION - 51, rue de la Dent d'Oche 74500 Amphion
 Tél 04 50 70 87 33 - Fax : 04 50 70 80 07

INDEX Des Articles de 1979 à 2006

PERTUISSET René

1989 Notre ami René PERTUISSET

plan

1979 Plan de la commune
 1980 Plan de la commune
 2002 Plan de la commune avec les
 conseillers municipaux

plantation

2002 Les plantations

PLU

2006 PLU et environnement

poisson

1987 Les poissons du Léman et leur pêche

police

1988 Le poste de police mobile

politique

1993 Neuvecelle dans la mouvance de la
 politique

pompage

1991 Station de pompage de la Verniaz

population

1983 Recensement général de la population
 Mars 1982
 2000 La Population de Neuvecelle, son
 évolution pendant le dernier millénaire

POS

1979 A propos du Plan d'Occupation des Sols
 1980 Où en est-on avec le plan d'occupation
 des sols
 1985 De la mappe sarde au POS de
 Neuvecelle
 1991 Révision du Plan d'occupation des sols
 1992 POS - Circulation - Sécurité

présidentielle

1981 1981 : les Présidentielles
 1988 1988 : ses échéances, ses enjeux
 1995 Un président, un maire, pour entrer
 dans le troisième millénaire
 2003 Elections 2002, présidentielles et
 législatives à Neuvecelle

projet

1994 Investissements : réalisations 1993 et
 projets 1994
 2002 Fonctionnement et traitement des
 projets

promenade

1984 Promenades neuvecelloises : *Guide-Rive*
 1985 Promenades neuvecelloises : *Ausnières*
 1986 Promenades neuvecelloises : *Verlappes*
 1987 Un dimanche à Champéry

1998 Les Mères de famille en balade à Aoste
 et au Grand-Saint-Bernard

PTT

1984 Service des PTT à Neuvecelle

Public

2002 Anna de Noailles, un écrivain à Public

quartier

1985 Vue insolite d'un quartier - A propos
 d'une fontaine

rallye

1979 Avec le rallye charmois du pays de
 Gavot

recensement

1983 Recensement général de la population
 Mars 1982

recette

1996 Connaissez-vous la recette des crozets
 savoyards

régionale

1985 Le conseil régional
 1986 1986 année électorale : *élections*
législatives et régionales

renard

2003 Mister Renard, sa maladie et les
 docteurs

retraite

2004 Les secrets d'une agréable retraite

révolution

1993 Bicentenaire de la Révolution en
 Gavot et à Neuvecelle

RIVIERE Carole

2003 Des sportifs à l'honneur : *Carole*
Rivière, Maxime Bonnet, Cyril Buttay

rose

1981 Neuvecelle a participé à la Fête des
 Roscs
 1983 La fête des Roses 1982

Roumanie

1993 Un voyage humanitaire en Roumanie
 1997 Don Camillo en Roumanie
 1999 Pupic de Roumanie

route

1988 La route à Neuvecelle
 1995 Colloque sécurité routière en
 Haute-Savoie

rue

1994 La numérotation

saint-Didier

1991 La saint-Didier

saint-Petersbourg

1994 De Neuvecelle à St Petersburg

santé

1980 Notre santé et nous
 1982 Le centre rénal de l'Ermitage
 1986 Pourquoi vacciner nos enfants
 1990 Des mots, des maux - problèmes actuels
 1992 La santé au rythme du cocur
 1996 Nos hôpitaux se restructurent
 2003 Mister Renard, sa maladie et les docteurs

sapin

2006 Un arbre de chez nous - le sapin

sécurité

1992 POS - Circulation - Sécurité
 1995 Colloque sécurité routière en
 Haute-Savoie

Simonazzi

1982 L'implantation de l'usine Simonazzi
 1983 Il était une fois ... Simonazzi

social

1989 Parmi d'autres commissions : le social,
 le scolaire, les sports
 2000 Le social en cette fin de siècle

sommet

2004 Petite chronique du G8 :
le sommet de Neuvecelle

sport

1989 Parmi d'autres commissions : le social,
 le scolaire, les sports
 1998 Du sport à Neuvecelle

sportif

2003 Des sportifs à l'honneur : *Carole*
Rivière, Maxime Bonnet, Cyril Buttay

SRU

2002 La nouvelle loi SRU

structure

2002 Structure municipale

syndicat

1990 Les délégués aux différents syndicats

taxe

1987 La taxe d'habitation

terrain

1992 Le terrain de Valère (Tholstrup)

INDEX Des Articles de 1979 à 2006

Tholstrup

1992 Le terrain de Valère (Tholstrup)

Tonkin

2005 Le Tonkin, les rails de la nostalgie

tourisme

1995 Voie ferrée Evian - Le Bouveret ...
15 ans de tourisme ferroviaire lémanique

travaux

1988 Rénovation des locaux de la Mairie
1992 Programme de travaux et d'investissements 1991
1993 Investissements - travaux 92
1994 Investissements : réalisations 1993 et projets 1994
1996 Les réalisations de 1995

tri sélectif

2006 Le tri sélectif, c'est bon pour
l'environnement

Valais

1992 Voies de communications entre la
Haute-Savoie et le Valais

VALAT Mireille

2005 Mireille

Valère

1992 Le terrain de Valère (Tholstrup)

Verlagny

1986 Promenades neuecelloises : Verlagny

Verniaz

1991 Station de pompage de la Verniaz
1995 La Verniaz

voyage

1993 Un voyage humanitaire en Roumanie
1994 De Neuecelle à St Petersburg
1994 De Panevezys à Neuecelle

zone d'activité

1980 Création d'une zone d'activités
intercommunale

Qui reconnaissez vous ?



De haut en bas et de gauche à droite :
Vincent Parat, Thierry Butay, Alain Chapuis, Frédéric Baratay, Chantal Rosset, Valérie Devigny,
Nathalie Chessel, Jean-Marc Setu,
Sandrine Gailler, David Guyot, Colette Morand, Sandrine Pertuiset, Karine Duboiser, Christelle
Lazareth, Anne Pagnier, Sonia Louvet, Sylvie Leonarduzzi, Emmanuel Morin,
Esther Poletti, Eric Magnin, Sylvain Claimand, Thérèse Grivius, Sandrine Bouvard, Sylvie Blanc,
Florian Giraud.

Classe de Michel BICHLER année scolaire 1980/1981

Journées du Patrimoine

Fontaines et Bassins du Pays d'Evian Concours Photos



La Gagnante :
Monique BOCHATON
"Fontaine de la Pirolette"
Avenue des Mateirons - Evian



2ème prix :
Christian PLATAY
Marin



3ème prix :
Karine BRIDTERS
"Fontaine de Champanges"
Rue de l'Eglise

NEUVECELLE
98



Bulletin n° 21

Janvier 1998

NEUVECELLE
99



Milly
d'Yver

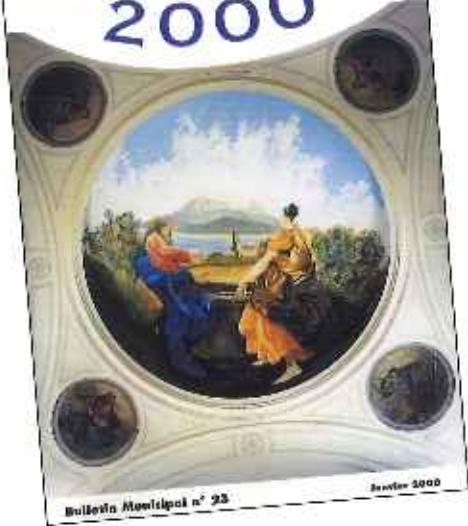
et
d'aujourd'hui



Bulletin Municipal n° 22

Janvier 1999

NEUVECELLE
2000



Bulletin Municipal n° 23

Janvier 2000

NEUVECELLE
2001



Bulletin n° 24

Janvier 2001

NEUVECELLE
2002



Bulletin Municipal n° 25

Janvier

NEUVECELLE
2003



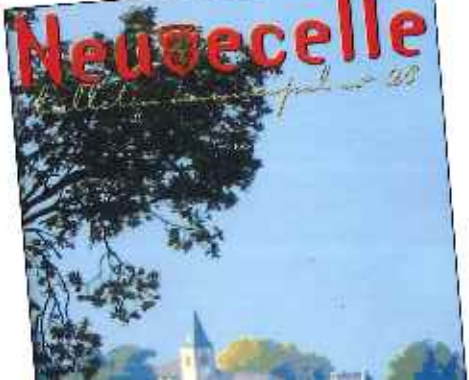
BULLETIN MUNICIPAL N° 26

Janvier 2003

Neuvecelle



Neuvecelle



Neuvecelle

Bulletin Municipal n° 27

